



A l'ONU, soutien sans équivoque à la justesse de la première cause nationale

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9980

Jeudi 27 Juillet 2023

Le Groupe socialiste- Opposition ittihadie énumère les griefs contre l'Exécutif

Abderrahim Chahid : Par son hégémonisme, le gouvernement fragilise le champ politique marocain et rompt l'équilibre au niveau de l'institution parlementaire

L'Espagne esquivé une balle d'extrême droite



Page 8



Ph. Lmoussaoui

Page 3



Coup d'envoi aujourd'hui de la Coupe arabe des clubs

Al Sadd, première épreuve des Rouges

Page 24

A l'ONU, le soutien sans équivoque à la justesse de la première cause nationale



Sous le leadership avant-gardiste de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc poursuit sa marche résolue vers la consécration de ses droits historiques et légitimes sur son Sahara, avec l'engagement et l'adhésion sans faille de toutes les composantes de la société marocaine. Confortée par la dynamique de soutien international grandissant et sans équivoque à la marocanité du Sahara, cette démarche novatrice tire sa force de la vision perspicace et clairvoyante de Sa Majesté le Roi, en s'appuyant sur une action diplomatique proactive et agissante.

À la faveur de cette vision forgée dans la détermination et la légitimité historique, laquelle s'érige en rempart contre les agissements futiles des ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume, le Maroc continue, en toute sérénité, d'engranger les acquis au moment où le plan d'autonomie pour le Sahara marocain jouit du soutien clair et sans ambages de plus d'une centaine de pays, dont de grandes nations comme les États-Unis, l'Espagne et l'Allemagne.

À l'ONU, le Conseil de sécurité a

adopté, en octobre dernier, la résolution 2654 qui a consacré de manière irréversible la centralité, la prééminence, la crédibilité et le sérieux de l'initiative d'autonomie en tant que seule et unique solution à ce différend régional dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume.

N'en déplaise à l'Algérie et à son pantin le "polisario", l'instance exécutive de l'ONU a aussi conforté le soutien massif de la communauté internationale en faveur de l'initiative d'autonomie, alors que 28 pays africains, arabes et latino-américains ont décidé d'ouvrir des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla. Cette dynamique confirme à bien des égards la plénitude des droits historiques du Maroc sur ses provinces du Sud.

Cette consécration des plus claires a été réaffirmée aussi par de nombreux pays, groupements régionaux et pétitionnaires qui se sont succédé au podium de la 4ème Commission de l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 2022 et lors du séminaire régional et la ses-

sion annuelle du Comité des 24 de l'ONU (qui ont eu lieu en mai et juin derniers respectivement), pour témoigner leur soutien au processus politique et mettre en avant les efforts sincères et sérieux du Maroc, incarnés par le plan d'autonomie.

Lors de ces événements, les ambassadeurs et les représentants de délégations et de groupements régionaux ont fait part de leur soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale du Maroc sur ses provinces du Sud et souligné la prééminence du plan d'autonomie comme seule et unique solution au conflit régional sur le Sahara, ainsi que la dynamique de développement tous azimuts que connaît cette partie chère du Royaume à la faveur du nouveau modèle de développement lancé par SM le Roi en 2015.

Dans cette même résolution, le Conseil a épinglé pour une énième fois l'Algérie, en scellant une fois de plus son statut de partie prenante principale dans le différend régional sur le Sahara marocain, en lui enjoignant de coopérer et de s'engager avec le Secrétaire général de l'ONU

dans le cadre du processus politique des tables rondes dans un esprit de compromis et de réalisme et ce jusqu'à l'aboutissement de ce processus. À travers la nouvelle résolution, l'organe onusien a également réaffirmé sa position constante et celle de la communauté internationale selon laquelle la solution à ce différend régional doit être politique, réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis.

"Cette corroboration de la position du Conseil de sécurité qui ne souffre d'aucune ambiguïté rejoint la conviction du SG de l'ONU dans son dernier rapport en appelant à ce que le règlement de cette question se base sur les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2018", avait déclaré l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, à l'issue de l'adoption de la résolution 2654.

Pour sa part, l'Assemblée générale de l'ONU a réitéré, dans sa dernière résolution, son soutien au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations unies pour le règlement du différend régional autour du Sahara marocain. Cette résolution, à l'instar de ses précédentes et de celles adoptées par le Conseil de sécurité depuis plus de deux décennies, ne cite à aucun moment le référendum, mort et enterré aussi bien par le Secrétaire général de l'ONU que par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Plus encore, cette résolution a mis à nu les mensonges de l'Algérie et de sa marionnette le "polisario", en qualifiant la question du Sahara marocain de "différend" régional entre le Maroc et l'Algérie et aucunement de prétendue question de "décolonisation".

Tous ces acquis et réalisations reflètent un engagement de tous les instants d'un Royaume ancestral, déterminé à défendre ses droits légitimes et sa souveraineté pleine et entière sur ses provinces du Sud.

Par Karim Aouifia
(MAP)

Un blogueur expose de nombreux faits et mensonges des pantins du polisario

Dans un enregistrement vidéo diffusé sur les réseaux sociaux, un blogueur sahraoui s'est élevé contre les dirigeants du polisario, qualifiant les promesses qu'ils font d'"illusions" et de mensonges".

L'activiste accuse Brahim Ghali de transformer les camps de Tindouf en «cartel» familial dirigé par des gangs de trafiquants de drogue et de carburant, soulignant que les promesses faites lors de la dernière conférence ne sont que des chimères destinées à calmer les gens pour prolonger leurs souffrances.

Dans son enregistrement, le militant blo-

gueur a affirmé que la réalité dans les camps de la honte est effrayante, et que le rêve des jeunes est, désormais, de s'évader des camps pour rejoindre le Maroc.

L'enregistrement vidéo a provoqué un véritable choc à l'intérieur des camps de la honte, l'activiste n'ayant pas peur de dire la vérité, à l'image des blogueurs "Aba Bouzid" et "Al-Fadil Breika" qui, après avoir fait preuve d'un niveau très avancé de prise de conscience, jouissent d'une très grande popularité à l'intérieur des camps.

A.E.K.



Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie énumère les griefs contre l'Exécutif

Abderrahim Chahid : Par son hégémonisme, le gouvernement fragilise le champ politique marocain et rompt l'équilibre au niveau de l'institution parlementaire

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants a tiré à boulets rouges sur le gouvernement lors d'une conférence de presse organisée mardi au Parlement par le Groupe parlementaire de l'USFP à l'occasion de la clôture de la deuxième session de la 2ème année législative de la 11ème législature.

Brider le débat politique

Intervenant lors de cette conférence de presse, le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, a chargé l'Exécutif, entre autres griefs, de « ne pas protéger le pouvoir d'achat des citoyens », « d'hégémonisme politique » et de chercher par tous les moyens à museler les parlementaires de l'opposition et à « brider le débat politique » au sein de l'institution parlementaire, clé de voûte de tout l'édifice démocratique au Royaume.

« L'hégémonisme gouvernemental au niveau parlementaire se manifeste par des pratiques qui brident le débat politique comme le dépôt de projets de loi à la dernière minute pour accélérer leur adoption sans être suffisamment discutés par les parlementaires », alors que le gouvernement dispose d'une majorité largement suffisante pour faire passer facilement ses projets, a martelé Abderrahim Chahid. Et d'ajouter : « Cela fragilise le champ politique marocain et rompt l'équilibre au niveau de l'institution parlementaire et, partant, menace la démocratie marocaine et le pluralisme politique ».

Abderrahim Chahid a également affirmé que le gouvernement « est resté prisonnier de ses choix libéraux et de politiques fondées sur le principe des équilibres budgétaires, au lieu de mettre en place des politiques permettant d'atteindre l'équilibre et la cohésion sociale ».

Le Groupe socialiste a estimé que le gouvernement a fait preuve d'incapacité à accélérer le rythme de l'action gouvernementale pour se mettre au diapason des mutations en cours au Maroc et répondre aux exigences de l'Etat social.

L'opposition ittihadie a également critiqué « l'incapacité de l'Exécutif à réduire le taux élevé d'inflation malgré l'amélioration des conditions économiques au niveau international » et son « échec absolu à faire face à la hausse vertigineuse des prix des produits de consommation et des carburants, et à réduire les disparités sociales et spatiales exacerbées par un taux de chômage élevé, la perte d'emplois et l'échec de nombreux projets et programmes sociaux ».



Ph: Lmoussaoui

Par ailleurs, il a exprimé la satisfaction du Groupe socialiste quant aux différentes initiatives Royales dans tous les domaines, notamment le lancement de la « révolution tranquille » de la protection sociale, l'approbation d'une nouvelle Charte d'investissement, la mise en place de politiques visant à assurer la souveraineté hydrique, alimentaire, médicale et énergétique du Royaume, ainsi que l'appel à l'ouverture du chantier de révision du Code de la famille.

Le Groupe socialiste a exprimé sa « profonde préoccupation quant à la logique d'hégémonisme politique et son extension à la vie parlementaire, en totale contradiction avec les dispositions constitutionnelles relatives au renforcement du rôle du Parlement dans le champ politique, à la garantie du pluralisme politique, à la protection de l'équilibre institutionnel et à la consolidation du rôle de l'opposition parlementaire ».

Il a également dénoncé « l'atteinte à l'action parlementaire et aux droits et fonctions dévolues exclusivement à l'opposition parlementaire », mettant en avant un certain nombre de dysfonctionnements qui caractérisent le comportement de l'Exécutif dans ses relations avec le pouvoir législatif.

Abderrahim Chahid a indiqué que « le gouvernement fait fi des initiatives législatives et de contrôle », rappelant « l'ab-

sence injustifiée de plusieurs de ses membres lors des réunions et des séances plénières consacrées aux questions orales », et « son incapacité à répondre à un grand nombre de questions écrites, que ce soit dans ou en dehors des délais constitutionnels prévus ».

Grande productivité

Lors de cette session parlementaire, le Groupe socialiste s'est illustré par sa grande productivité aussi bien en matière législative qu'au niveau du contrôle de l'action gouvernementale.

En ce sens, Abderrahim Chahid a souligné que les parlementaires de l'USFP ont été les auteurs de 11 propositions de loi sur les 37 présentées par les groupes parlementaires de l'opposition, ainsi que de 500 amendements à 22 textes législatifs.

Au niveau du contrôle, le Groupe socialiste a posé 590 questions orales, 1.761 questions écrites, et présenté 51 demandes pour la tenue des réunions des commissions permanentes et 5 demandes de formation des missions exploratoires temporaires.

« Le Groupe socialiste soulève avec grand regret le manque de respect du gouvernement vis-à-vis de la Constitution et des dispositions du règlement intérieur de la Chambre des représentants, car il a passé sous silence toutes les initiatives de

contrôle émanant de l'opposition ittihadie », a déploré Abderrahim Chahid.

Victoires sans précédent

Concernant la Cause nationale et les percées diplomatiques successives du Maroc, le Groupe socialiste a salué « les acquis positifs réalisés par notre pays au niveau international sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI ». Exprimant par là même la fierté du Groupe parlementaire de l'USFP quant à « la gestion stratégique visionnaire du Souverain, que ce soit dans la consolidation des acquis liés à la défense de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale, ou dans le renforcement de l'option démocratique et développementale, ce qui fera avancer notre pays sur les plans économique, social, culturel et environnemental ».

Il a également exprimé sa fierté des victoires sans précédent dans l'affaire du Sahara dont la dernière en date est la reconnaissance par l'Etat d'Israël de la marocanité du Sahara, et sa volonté d'ouvrir un consulat à Dakhla.

En même temps, Abderrahim Chahid a mis en relief les positions claires et constantes du Maroc vis-à-vis de la cause palestinienne et des droits légitimes du peuple palestinien ainsi que ses efforts de paix au Moyen-Orient.

Mourad Tabet



Le Maroc suit avec grande peine et regret les feux de forêt en Algérie

Le Royaume du Maroc suit avec grande peine et regret les incendies de forêt qui se sont déclarés dans certaines régions de la République algérienne démocratique populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et

des Marocains résidant à l'étranger.

En cette douloureuse circonstance, le Royaume du Maroc présente ses sincères condoléances suite aux pertes en vies humaines causées par ces feux de forêt, ainsi que ses sincères vœux de prompt rétablissement aux blessés, ajoute le communiqué.

L'ONU adopte à l'unanimité une résolution marocaine contre l'autodafé du Saint Coran et le discours de haine

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, mardi, à l'unanimité de ses 193 membres, une résolution présentée par le Maroc contre l'autodafé du Saint Coran et le discours de haine. Cette résolution "déploie vivement tous les actes de violence visant des personnes en raison de leur religion ou de leurs convictions, et tous ceux visant leurs symboles religieux et Livres Saints... ce qui constitue une violation du droit international".

L'adoption par consensus de cette résolution historique et extrêmement importante, intervient dans un contexte mondial marqué par l'exacerbation exponentielle du discours de la haine dans toutes ses formes et dimensions. Ce qui témoigne du respect et de l'estime du rôle du Royaume en tant que leader régional et mondial pour la promotion des valeurs de paix, de tolérance et de dialogue interreligieux et interculturel et traduit le rôle de premier plan dont s'acquitte le Maroc dans le concert des Nations unies conformément aux Hautes orientations et à la Vision éclairée et humaniste de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Lors de la présentation de cette résolution devant l'Assemblée générale, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies, Omar Hilale, a rappelé que cette nouvelle résolution est le continuum de la résolution historique de l'Assemblée générale (73/328), la première du genre sur le discours de haine, adoptée en 2019, ainsi que la résolution ultérieure (75/309) ayant proclamé, en 2021, le 18 juin de chaque année en tant que "Journée internationale de lutte contre les discours de haine".

L'ambassadeur a relevé que l'adoption de cette résolution s'inscrit dans le cadre de la vision avant-gardiste, solidaire et humaniste de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, de lutter contre le danger des discours haineux véhiculés par l'extrémisme violent, l'obscurantisme, le populisme, ainsi que le racisme de tous genres.

Il a rappelé, à ce propos, le discours Royal à l'ouverture du 9ème Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies, qui s'est tenu à Fès en novembre 2022, dans lequel Sa Majesté le Roi a alerté que : "Jamais notre civilisation n'a été aussi exposée, jamais le vivre-ensemble n'a été aussi menacé au quotidien;



rarement l'Autre n'a été autant associé à la suspicion ou n'a été utilisé pour attiser la peur et fomenter la haine. Ainsi, les extrêmes saturent le débat et disqualifient les discours modérés; les religions sont trop souvent instrumentalisées, lorsqu'elles ne sont pas stigmatisées. Le populisme agite les sociétés, inventant des questions sans y répondre, brandissant la migration, tel un épouvantail dans les contextes d'élection et érigeant le migrant en bouc-émissaire".

M. Hilale a, en outre, noté qu'afin de faire face à ces multiples dangers, le Souverain a plaidé en faveur d'une politique solidaire du monde, ajoutant que dans Son message Royal à la Conférence parlementaire, tenue à Marrakech en juin 2023, Sa Majesté le Roi a indiqué que "Le tableau morose d'un monde prenant acte de ce conflit des croyances ne doit pas occulter une réalité plus radieuse : les initiatives audacieuses qui cherchent à favoriser la communication et l'interaction entre les composantes de la communauté internationale et les adeptes des différentes confessions, contribuant à cultiver ainsi, auprès des unes et des autres, un esprit de tolérance, un climat d'entente : l'idéal du vivre-ensemble".

De même, l'ambassadeur a mis en re-

lief que cette nouvelle résolution vise, principalement, à renforcer l'engagement collectif à promouvoir une culture de paix et de non-violence pour le bien de l'humanité et des générations à venir, en indiquant que cette priorité se presse davantage étant donné que ces derniers mois ont été marqués par une montée alarmante des actes haineux et offensifs en Europe contre les croyances de plus d'un milliard de musulmans. M. Hilale a déclaré qu'il ne s'agit, nullement, de la liberté d'expression, mais plutôt de manifestations haineuses ciblant une religion et une ethnicité particulière, tout en signalant un irrespect flagrant des minorités religieuses dans ces pays.

Par ailleurs, le diplomate marocain a précisé que la résolution constate avec une profonde inquiétude l'augmentation du nombre de cas de discrimination, d'intolérance et de violence visant les membres de nombreuses communautés religieuses, notamment des cas motivés par l'islamophobie, l'antisémitisme, la christianophobie, ainsi que des actes de violence motivés par la discrimination à l'égard de personnes appartenant à des minorités religieuses.

Dans la présentation de la résolution marocaine, M. Hilale a décliné trois ac-

tions concrètes de l'engagement multilatéral pour lutter contre le discours de haine: L'importance d'élaborer une définition du discours de haine convenue au niveau intergouvernemental, qui puisse contribuer à lutter contre celui-ci, conformément au droit international; la convocation, en 2025, d'une conférence mondiale sur la lutte contre le discours de haine; l'appel adressé aux Etats membres et médias sociaux à appuyer des systèmes actifs pour lutter contre les discours de haine et empêcher leur propagation croissante, et de promouvoir l'accès des utilisateurs à des mécanismes de signalement efficaces, d'une manière compatible avec le droit international des droits de l'Homme.

Par ailleurs, l'adoption de cette résolution a été marquée par une tentative de l'Union européenne de supprimer la référence à la violation du droit international lorsque des actes de violence sont dirigés contre les symboles religieux et les livres saints, ce qui aurait affaibli la résolution. Cependant, grâce à l'insistance et au leadership du Maroc, l'amendement européen a été rejeté par une large majorité. Finalement, l'Union européenne a rejoint le consensus sur l'ensemble de la résolution.

Youssef Balla : Le Maroc, un pont entre l'Afrique et l'Europe

Plaque tournante des échanges économiques, sociaux et culturels, le Maroc constitue un pont entre l'Afrique et l'Europe, a affirmé mardi l'ambassadeur du Royaume à Rome, Youssef Balla, revenant sur les avancées du Maroc dans différents secteurs sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI.

Porte d'entrée vers l'Afrique, le Maroc est un pays moderne en plein croissance, qui s'est hissé en référence en matière de stabilité, de paix, de sécurité et de progrès dans le pourtour méditerranéen, a souligné l'ambassadeur dans un entretien accordé à l'agence de presse italienne Agricola, indiquant que les relations économiques et commerciales entre le Maroc et l'Europe sont "étroites et dynamiques".

"Elles témoignent de la volonté des deux parties de construire un partenariat stratégique fondé sur le respect mutuel, le dialogue et la coopération", a-t-il relevé, passant en revue les principales étapes de ces relations renforcées par des accords bilatéraux et multilatéraux visant à consolider le partenariat entre les deux parties.

Par ailleurs, il a souligné que "l'Italie peut représenter une porte d'entrée vers l'Europe pour le Maroc", estime-t-il, faisant savoir que Rabat et Rome collaborent stratégiquement dans de nombreux secteurs, notamment le commerce, l'énergie, l'agriculture, la pêche, la migration et la sécurité.

Ils partagent également une vision commune sur les questions régionales et internationales, notamment la stabilité de la Méditerranée et du Sahel, la lutte contre

le terrorisme et l'extrémisme, et le soutien au multilatéralisme, poursuit-il.

"Rome peut également être un partenaire privilégié de Rabat dans sa stratégie de développement du continent africain, où les deux pays ont des intérêts convergents et complémentaires", fait-il observer, notant que "l'Italie et le Maroc ont tout intérêt à accélérer la mise en œuvre de leur partenariat stratégique multidimensionnel, qui s'avère bénéfique non seulement pour les deux pays, mais aussi pour l'Europe et l'Afrique".

Le diplomate a mis en lumière le Plan d'action pour la mise en œuvre du partenariat stratégique multidimensionnel Maroc-Italie, signé le 5 juillet 2023 à Rome dans le but de renforcer le partenariat stratégique multidimensionnel entre les deux pays, soulignant que ce document traduit la volonté du Maroc et de l'Italie de consolider leurs relations bilatérales, fondées sur le respect mutuel, le dialogue et la coopération.

Couvrant différents domaines, il constitue "un outil ambitieux et innovant qui ouvre de nouvelles perspectives de partenariat entre les deux pays". Il s'agit d'un exemple de coopération réussie, "dont peuvent bénéficier non seulement le Maroc et l'Italie, mais aussi l'Europe et l'Afrique", fait valoir l'ambassadeur.

En outre, M. Balla est revenu sur les accords conclus entre le Maroc et la Grande-Bretagne, d'un côté, et avec l'Espagne d'un autre côté, pour la construction d'un tunnel sous le détroit de Gibraltar, permettant d'acheminer des



marchandises en temps quasi réel d'un continent à l'autre.

Dans un autre sillage, l'ambassadeur a relevé que le Royaume a réussi à construire un modèle de gestion de l'eau efficace, unique en son genre et considéré comme un exemple au niveau international, menant une politique volontariste et ambitieuse de long terme, assurant que la gestion des ressources en eau a toujours été une priorité pour le Maroc, disposé à partager son expérience avec d'autres pays, notamment du Maghreb.

Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc poursuit aussi sa marche soutenue de consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et des libertés publiques, s'est-il félicité, saisissant l'occasion pour mettre en avant la symbolique de la Fête du

Trône, qui sera célébrée le 30 juillet.

"La Fête du Trône perpétue les liens immuables de loyauté entre le peuple et le Souverain et de l'unité de l'Etat marocain", se réjouit M. Balla, relevant que "cette célébration, que nos amis italiens partagent avec nous, nous offre l'occasion de rappeler les liens historiques d'amitié et de coopération entre le Royaume du Maroc et la République italienne, qui remontent à la période des Républiques maritimes et du Royaume de la dynastie almoravide (1053-1147)".

Ces liens s'enrichissent par la présence d'une forte communauté marocaine qui contribue positivement au développement économique et social de son pays d'accueil, et d'une communauté italienne consolidée résidant au Maroc, a-t-il conclu.

Rencontre à Rabat sur "L'art et la créativité, un soft power au service de la sensibilisation aux dangers de la traite humaine"

La Commission nationale chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains a organisé, mardi à Rabat, une rencontre sous le thème "L'art et la créativité, un soft power au service de la sensibilisation aux dangers de la traite des êtres humains", à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la traite des êtres humains – campagne Cœur bleu.

Organisée en partenariat avec le Bureau des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et avec le soutien de l'Union européenne, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par la Commission dans le domaine de la prévention de la traite des êtres humains, dans le but de sensibiliser et de faire prendre conscience de ses risques et manifestations, ainsi que dans le sillage de la mise en œuvre du plan national de lutte et de prévention de la traite des êtres humains 2023-2030, approuvé en mars dernier.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les premières campagnes de sensibilisation mises en place en partenariat avec l'Association Issil pour le théâtre et l'animation culturelle et la Fondation "D'art Louane", à travers des films dramatiques et des créations artistiques pour exprimer la voix des victimes de la traite des êtres humains,

conformément au slogan de la campagne Cœur bleu de cette année: "Chaque victime de traite des êtres humains compte, ne laisser personne de côté".

Elle s'inscrit dans le cadre de la contribution du Maroc à l'initiative "Droits humains 75" des Nations unies, annoncée par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme en célébration du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, en tant qu'occasion pour mettre en avant comment cette Déclaration peut répondre aux besoins actuels et promouvoir les promesses de liberté, d'égalité et de justice pour tous, a souligné à cette occasion, le ministre de la Justice, Abdelatif Ouahbi.

M. Ouahbi a rappelé l'adoption par le Maroc, en mars dernier, du plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains 2023-2030, ainsi que le mécanisme national de renvoi pour les victimes de traite des êtres humains, considérant cette démarche comme l'aboutissement des efforts déployés par le Royaume sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, avec l'implication et l'engagement continus de toutes les institutions étatiques et des acteurs de la société civile dans le domaine de la lutte contre ce phénomène, après la promulgation de la loi n°27-14 et la

création ainsi que l'activation de la Commission en tant que mécanisme national chargé de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention contre ce crime, entre les différents acteurs concernés. Dans le but de mettre en œuvre ce plan national et dans le cadre du renforcement des mécanismes de prévention par la sensibilisation et la prise de conscience des dangers du crime de traite des êtres humains, a ajouté le ministre, la Commission nationale a choisi cette année de miser sur le soft power de la créativité artistique pour atteindre les victimes de la traite des êtres humains afin que personne ne soit laissé pour compte.

Consciente de l'importance de la créativité artistique qui incarne la meilleure expression des hautes valeurs humaines, a fait remarquer le ministre, la Commission nationale a décidé cette année de commémorer la Journée internationale de lutte contre la traite des êtres humains sous le thème "L'art et la créativité, un soft power au service de la sensibilisation aux dangers de la traite des êtres humains", à travers le prisme de la culture en tant que levier fondamental de la protection des droits de l'Homme dans leur globalité et leur universalité, partant de sa conviction que les artistes jouent un rôle essentiel en ce qui concerne l'éducation aux valeurs civiles.

Saisie de près de 20.000 pétards et interpellation de 5 personnes

Des opérations policières menées, mardi, à Rabat et à Casablanca ont permis de saisir 19.992 pétards et feux d'artifice et d'interpeller cinq personnes, dont un mineur âgé de 16 ans, pour leur implication présumée dans la possession et le trafic de ces produits de contrebande. Les suspects ont été arrêtés dans des opérations policières distinctes, au cours desquelles un mineur a été pris en flagrant délit de trafic de 326 pétards au quartier "Yacoub Al Mansour" à Rabat, avant que son fournisseur ne soit identifié et arrêté à Salé avec 10.505 unités supplémentaires de pétards et de feux d'artifice en sa possession, apprend-on de source sécuritaire.

Simultanément, ajoute la même source, les policiers du district de la sûreté d'Anfa à Casablanca ont procédé à l'interpellation de trois individus dans des opérations policières distinctes à l'ancienne médina, notant que les perquisitions effectuées ont abouti à la découverte de 9.161 unités de pétards et de feux d'artifice de contrebande en leur possession.

Les mis en cause ont été soumis aux enquêtes judiciaires menées par les services de la police judiciaire de Rabat et de Casablanca sous la supervision du parquet compétent, afin d'identifier l'origine de ces produits de contrebande et de déceler les éventuelles ramifications de cette affaire. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les services de la sûreté nationale en vue de lutter contre le trafic de matières explosives, dont l'usage présente un grave danger pour la sécurité des personnes et des biens, ajoute la même source.

Economie

Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires consolidé de près de 18,4 MMDH au S1-2023

Le Groupe Maroc Telecom poursuit la croissance de son chiffre d'affaires, prouvant ainsi la solidité de ses fondamentaux et sa capacité à faire face à une pression concurrentielle accrue dans les marchés où il opère.

Le Groupe a terminé le premier semestre 2023 au-dessus de ses objectifs, avec un chiffre d'affaires consolidé de près de 18,4 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 4,7%, soutenu par l'effet combiné de la hausse des activités à l'international de 8,5% et des activités au Maroc (+1,2%), et un résultat net ajusté part du groupe de 2,93 MMDH (+2,3%).

Au détail, le chiffre d'affaires au Maroc a affiché une hausse de 1,2% par rapport à la même période de 2022 et s'établit à 9,68 MMDH. Les revenus de la Data Fixe continuent de profiter de l'engouement pour le FTTH, compensant ainsi la baisse des services Mobile et ADSL, rapporte la MAP. Le chiffre d'affaires Mobile est en hausse de 0,9% par rapport à la même période de 2022 pour atteindre 5,73 MMDH, précise la même source.

De son côté, le chiffre d'affaires des activités Fixe et Internet est en hausse de 1% sur le premier semestre 2023, tiré par la croissance de 8,3% du chiffre d'affaires Data qui compense la baisse de la Voix.

À l'international, les activités du Groupe s'améliorent de 8,5% sur les six premiers mois de l'année à 9,28 MMDH (+3,3% à taux de change constant), tirées par la bonne performance de la Data Mobile de 28,3% (+22,1% à taux de change constant) et du Mobile Money de 11,8% (+7,1% à taux de change constant). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 3,5% à taux de change constant.

Ces performances, associées à une maîtrise efficace des coûts, contribuent à assurer une rentabilité élevée, indique le Groupe dans un communiqué. A noter que le nombre de clients du Groupe a atteint près de 75 millions à fin juin 2023, en légère baisse de 0,5% par rapport à la même période de l'année précédente.

Baisse de 4,8% du produit net bancaire en 2022



Le produit net bancaire s'est atténué au titre de l'exercice 2022, a indiqué Bank Al-Maghrib dans son 19ème rapport annuel sur la supervision bancaire.

Après une hausse de 6,5% à 52,7 milliards de dirhams (MMDH) une année auparavant, il a enregistré un recul de 4,8% au terme de l'année écoulée pour s'établir à 50,2 MMDH, selon la Banque centrale. Pour rappel, il s'était établi à 49,5 MMDH en 2020.

Ce recul s'explique par la hausse des taux monétaires et obligataires sur la valeur de marché du portefeuille-titres des banques, ressort-il du rapport présenté en début de semaine par la directrice de la supervision bancaire à Bank Al-Maghrib, Hiba Zahoui.

D'après les chiffres publiés par l'institution, avec une part de 75% du PNB, la marge d'intérêt a ralenti de 2% à 36,2 milliards de dirhams au titre de l'année écoulée, après 6% en 2021.

Par composante, les données recueillies montrent que le produit net d'intérêt sur les opérations avec la clientèle a accusé un ralentissement de 1% l'année dernière pour s'établir à 35,3 milliards de dirhams.

Pour l'organisme public, ce ralentissement traduit « une stagnation des intérêts perçus qui se sont établis à 41,4 milliards et une baisse des intérêts servis sur les dépôts de 5,3% à 6,1 milliards de dirhams, en lien avec la hausse des dépôts non rémunérés ».

Parallèlement, le produit net d'intérêt sur les opérations avec les établissements de crédit et assimilés a reculé de 4,3% à 1 milliard de dirhams, a en outre souligné la Banque dans son rapport.

Selon les explications fournies dans ce document, qui dresse le bilan des activités de Bank Al-Maghrib dans le do-

main de la supervision bancaire au titre de l'année 2022, ce recul est justifié par « une hausse des intérêts servis sur les emprunts de 43,2% à 3,9 milliards ayant surpassé celle des intérêts perçus sur les prêts de 30,5% à 4,8 milliards de dirhams ».

A noter que le produit net d'intérêt sur titres de créance, tout en restant négatif, s'est atténué d'un solde de 392 millions à 4 millions de dirhams, a rapporté l'institution.

D'après elle, cette évolution est attribuée à la « baisse des intérêts servis sur les titres de créance émis de 3,4% à 3,5 milliards de dirhams, conjuguée à la progression de 8,1% des intérêts perçus sur les titres détenus, à 3,5 milliards de dirhams ».

En ce qui concerne la marge sur commissions, il ressort des données analysées qu'elle a connu une augmentation de 6,3% à 8,4 milliards après une hausse de 7,6% observée au cours de l'année précédente.

Soulignant à ce titre que les commissions perçues sur prestations de services ont totalisé 9,3 milliards, représentant une progression de 8,1%, comme le relève la Banque.

D'après l'organisme, cette évolution a été « soutenue d'une part par les activités monétaires à la faveur de l'accélération des transactions par canaux numériques et d'autre part par

les activités de change en lien avec la hausse des couvertures de change destinées à la clientèle ».

S'agissant des commissions sur les prestations des services de crédit, le rapport indique qu'elles se sont repliées de 12,3%, en lien avec le recul de la production de crédit après la fin des mesures préférentielles mises en place dans le contexte pandémique.

Sous l'effet de l'augmentation du volume des importations, les commissions sur opérations de change se sont accrues quant à elles de 141%, a-t-on poursuivi.

Ajoutons enfin que le résultat des activités de marché a accusé un recul de 51,6% au terme de l'année 2022 à près de 4 milliards de dirhams.

Selon Bank Al-Maghrib, cette contraction est due au « repli du résultat des opérations sur titres de transaction et du résultat sur titre de placement qui font ressortir un solde déficitaire de -1,1 milliard et -660 millions de dirhams respectivement en lien avec la correction de la valeur de marché de ces portefeuilles ».

L'institution constate toutefois que ce recul a été atténué par la hausse du résultat des opérations de change de 40,9% en lien avec la hausse des volumes de ces opérations et celle du résultat des opérations sur produits dérivés de 553,6%.

Alain Bouithy



Le PNB accuse le coup de la hausse des taux monétaires et obligataires sur la valeur de marché du portefeuille-titres des banques

Farine subventionnée : L'ONICL lance un appel d'offre pour l'achat de plus de 1,3 million de quintaux de blé tendre

L'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) vient de lancer un appel d'offres pour l'approvisionnement des minoteries industrielles en blé tendre destiné à la fabrication des farines subventionnées pour une quantité de 1.308.000 quintaux. Cet appel d'offres est ouvert aux opérateurs exerçant la profession du commerce des céréales et des légumineuses ayant déposé auprès de l'ONICL, contre récépissé, une déclaration d'existence et ce, conformément aux dispositions de l'arti-

cle 11 de la loi 12-94 relative à l'ONICL et à l'organisation du marché des céréales et des légumineuses, précise l'Office.

Les soumissionnaires sont tenus de déposer un cautionnement provisoire, établi pour la quantité maximale pour laquelle le soumissionnaire souhaite être retenu sur la base d'un montant de 5 dirhams par quintal, souligne la même source. Et de noter que la nature du blé tendre peut porter, soit sur le blé tendre de récolte locale, soit disponible (local ou importation) ou par anticipation.

Aéroport de Laâyoune: Plus de 118.000 passagers durant le 1er semestre

L'aéroport Hassan 1er de Laâyoune a enregistré, au cours du premier semestre de 2023, un volume de trafic commercial de 118.290 passagers, selon les données de l'Office national des aéroports (ONDA).

Ce volume représente un taux de récupération de 103% pour les passagers par rapport à la même période de 2019 (115.044 voyageurs), indique l'ONDA dans son dernier bilan du trafic aérien commercial.

Durant le mois de juin, le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme aéroportuaire a atteint 21.746 personnes, contre 21.272 passagers enregistrés durant la même période de l'année 2019, soit un taux de récu-

pération de 102 %, précise-t-on.

Au niveau national, les aéroports du Royaume ont réalisé un nouveau record de 12.197.957 passagers accueillis durant le premier semestre de 2023, soit une hausse de 5% par rapport à la même période de 2019.

Avec 1.166.657 passagers accueillis durant le 1er semestre, le trafic intérieur a affiché un taux de récupération de 83% par rapport à la même période de l'année 2019, précise la même source. Par ailleurs, le fret aérien enregistré, au S1-2023, un taux de récupération de 76% par rapport à la même période de 2019, pour s'établir à 37.168 tonnes contre 48.696 tonnes enregistrés durant le S1-2019.

L'ONEE met en service la totalité des éoliennes du parc de Boujdour

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a annoncé, mardi, la mise en exploitation commerciale globale du parc éolien de Boujdour de 300 MW.

Le Maroc franchit une autre étape importante dans son engagement d'accélération de sa transition énergétique en mettant en service la totalité des éoliennes du

parc éolien de Boujdour, soit le 8ème projet éolien concrétisé dans les provinces sud du Maroc et le 14ème au niveau national, concomitamment à la mise en service du plus grand poste de transformation Boujdour II "400/225 kV", indique l'ONEE dans un communiqué.

Ces réalisations démontrent la détermination de l'ONEE et ses partenaires de continuer à collaborer étroitement pour promouvoir le modèle marocain en transition énergétique durable et confirmer davantage le positionnement international du Maroc dans le podium des grands pays modèles dans la lutte contre le changement climatique, souligne la même source.

Le renforcement du réseau du Sud par la mise en service globale du poste Boujdour II "400/225 kV", à travers notamment le basculement en 400 kV de l'ensemble des nouvelles installations y construites (lignes 225kV et lignes 400 kV, autotransformateurs, etc.) représente un nouveau tournant dans l'amélioration significative de l'infrastructure électrique du Maroc et de ses provinces du Sud, rapporte la MAP.

Grâce à cette mise à niveau, la capacité de transmission d'électricité du réseau du Sud du Maroc

sera rehaussée, permettant ainsi un meilleur service de transport et de distribution d'électricité plus efficace et fiable et ce sur de longues distances, poursuit l'ONEE, notant que cette nouvelle amélioration jouera un rôle crucial dans l'établissement d'un réseau électrique résilient, garantissant une alimentation stable et de qualité pour les résidents et les industriels de la région du Sud.

En outre, la mise en service du parc éolien de Boujdour pour une capacité de 300 MW marque également une étape importante vers l'atteinte des objectifs ambitieux que le Maroc s'est fixés à l'horizon 2023 en matière de part d'énergies renouvelables dans le mix électrique.

Développé dans le cadre de la production privée de l'électricité, après adjudication du grand appel d'offres international du programme éolien intégré 850 MW, et avec un investissement global d'environ 3,9 milliards de dirhams (MMDH) et une production annuelle s'élevant à plus de 1.590 GWh (un facteur de charge avoisinant 60%), l'électricité produite sera fournie par la société de projet "Boujdour Wind Fram" et facturée à l'ONEE conformément au contrat PPA en vigueur et ce, au tarif parmi les plus bas au monde.



Ce nouveau parc éolien se positionne comme une centrale majeure de production d'énergie propre, capable de répondre aux besoins énergétiques de milliers de foyers marocains tout en réduisant significativement les émissions de gaz à effet de serre (environ 1.145.000 t CO2/an). Ces réalisations confirment la position du Maroc en tant que leader régional dans la promotion des énergies propres et durables.

S'exprimant au sujet de ces réalisations, le directeur-général de l'ONEE, Abderrahim El Hafidi, cité dans le communiqué, a déclaré que "la mise en service du parc éolien de Boujdour et le basculement en 400 kV du réseau du Sud consti-

tuent concrètement des étapes clés dans notre engagement continu envers un avenir énergétique plus durable". "Ces projets reflètent notre détermination dans la contribution de réduction de l'empreinte carbone de notre pays et la construction d'un avenir durable pour le Maroc", a-t-il ajouté. Et de noter que le Maroc continue de jouer un rôle pionnier en Afrique du Nord en matière de développement durable et d'énergies renouvelables.

Ces réalisations marquent le début d'une nouvelle ère pour le secteur énergétique marocain et contribuent à la prospérité économique tout en préservant l'environnement.



Un nouveau tournant dans l'amélioration significative de l'infrastructure électrique du Maroc et de ses provinces du Sud

La Chambre des conseillers approuve à l'unanimité le projet de loi sur les OPCC

La Chambre des conseillers a approuvé à l'unanimité, au cours d'une session législative tenue mardi, le projet de loi N° 58-22 modifiant et complétant la loi N° 41-05 relative aux organismes de placement collectif en capital (OPCC). Dans sa présentation de ce projet de loi, la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, a expliqué qu'il s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour la modernisation et le développement du secteur financier au Maroc, en général, et le renforcement du rôle de l'industrie du capital-investissement, en particulier, rapporte la MAP.

Et d'ajouter que ce projet permettra d'accroître l'attractivité du cadre légal et réglementaire en incitant les sociétés de gestion à mettre en place de nouveaux fonds sous forme d'organismes de placement collectif (OPC), sous la tutelle et la supervision de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), de manière à renforcer la confiance des investisseurs locaux et internationaux dans cet instrument.

Le projet de loi permettra d'accompagner la mise en oeuvre des sous-fonds sectoriels ou thématiques dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'in-

vestissement, a ajouté la ministre.

S'appuyant sur les expériences tirées de l'application de la loi en vigueur, et conformément aux meilleures pratiques internationales en la matière, Mme Fettah a souligné que ce projet de loi prévoit la création d'une nouvelle génération d'OPCC réservés aux investisseurs professionnels et aux modalités de gestion simplifiées.

Le projet de loi entend également donner la possibilité aux OPCC d'octroyer des prêts suivant des règles de gestion assouplies afin d'accompagner l'évolution du marché des capitaux, le développement d'un nouveau sys-

tème de fonds, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs institutionnels via la diversification de leurs portefeuilles d'investissement, a expliqué Mme Fettah.

Le projet vise, en outre, l'amendement de la procédure d'octroi des agréments dans le cadre du renforcement des prérogatives de l'AMMC et sa conformité avec le cadre référentiel des OPC, notamment les organismes de placement collectif en immobilier (OPCI), et, partant, introduire de nouvelles dispositions visant à améliorer le fonctionnement des organismes de placement, a précisé la ministre.

L'Espagne esquive une balle d'extrême droite

Horizons

Il y a quelques jours, le parti Vox semblait sur le point de devenir le premier parti d'extrême droite au gouvernement espagnol depuis la fin de la dictature de Francisco Franco il y a près de 50 ans. Cela ne s'est pas produit, mais la politique espagnole pourrait néanmoins se diriger vers un nouveau chapitre instable.

« L'Espagne est différente » est une expression qui a souvent été utilisée comme substitut à une analyse nuancée des développements dans le pays. Mais l'Espagne était vraiment différente dans sa transition pacifique vers la démocratie après la fin de la dictature de Francisco Franco - qui a inventé le cliché - et la modernisation radicale qui a suivi. C'était également différent de ne pas avoir de parti d'extrême droite en lice pour le pouvoir politique - un statut qu'il semblait perdre mais qu'il a maintenant réussi à récupérer.

Alors que de nombreux pays européens - dont l'Autriche, la France, l'Allemagne et la plupart des pays scandinaves - ont longtemps lutté pour contenir leurs partis proto-fascistes respectifs, le Parti populaire (PP) de centre-droit espagnol a réussi à intégrer les forces franquistes restantes, diluant ainsi leur influence. Cela a changé en 2014, lorsque Santiago Abascal a fondé le parti Vox, dont l'agenda néo-franquiste a rapidement recueilli un soutien important: cinq ans plus tard, Vox a remporté 52 sièges au parlement espagnol.

Il y a quelques jours, Vox semblait être sur le point de franchir une nouvelle étape : devenir le premier parti d'extrême droite au gouvernement espagnol depuis la fin du régime de Franco. Les sondages suggéraient que, lors des élections anticipées de dimanche dernier, les électeurs rejetteraient la coalition de gauche agitée du Premier ministre Pedro Sánchez en faveur du PP - le principal parti d'opposition conservateur d'Espagne - qui aurait sûrement besoin du soutien de Vox pour prendre ses fonctions.

Au lieu de cela, le PP a gagné moins de sièges que prévu, le laissant avec 136 au total, et Vox a perdu 19 sièges. Ensemble, les deux partis n'ont pas obtenu les 176 sièges nécessaires pour former une majorité, et le PP n'a pas d'alliés naturels au-delà de Vox pour consolider une coalition potentielle.

Certes, le Parti socialiste ouvrier (PSOE) de Sánchez et son partenaire de coalition Sumar ont également échoué - l'alliance gouvernementale actuelle, qui comprend également Podemos, ne détient plus que 153 sièges - laissant l'Espagne avec un parlement suspendu. Mais le PSOE pourrait bien être en mesure de reprendre le pouvoir en s'assurant le soutien des partis nationalistes régionaux du Pays basque et de la Catalogne. En d'autres termes, le PP semble être à court



d'options, contrairement au PSOE.

Comment Sánchez a-t-il réussi à se donner une nouvelle chance de diriger l'Espagne? Pour commencer, il a un bilan économique relativement solide. Malgré ses politiques sociales somptueuses, le gouvernement sortant a réussi à maîtriser l'inflation, à faire baisser le taux de chômage endémique et à favoriser une croissance régulière. Le PIB a augmenté de 5,5% en 2021 et 2022, faisant de l'Espagne l'une des économies les plus performantes de la zone euro. Alors que l'on peut s'attendre à une croissance plus faible cette année, en grande partie en raison des effets de la guerre en Ukraine, l'Espagne semble toujours sur la bonne voie pour surpasser la plupart de ses homologues européens, la Banque d'Espagne prévoyant une croissance de 2,3 %.

Bien sûr, la situation économique de l'Espagne n'est pas tout rose. Le chômage reste à 12,7% - l'un des taux les plus élevés de l'Union européenne - bien que le chômage réel soit probablement inférieur, car de nombreux travailleurs peuvent gagner leur vie dans l'économie non déclarée. De plus, comme dans le reste de l'Europe, les acheteurs et les propriétaires hypothécaires sont soumis à une forte pression en raison des taux d'intérêt élevés.

La deuxième raison pour laquelle Sánchez est dans une position plus forte que ses adversaires est plus fondamentale. L'élection anticipée a été présentée comme une sorte de Kulturkampf, une guerre de valeurs entre le conservatisme catholique et la laïcité progressiste.

La droite a mobilisé son soutien en accusant Sánchez d'attaquer les traditions et les valeurs qui lui sont chères, par exemple en élargissant les droits à l'avortement, en introduisant des lois progressistes défendant les

droits des transgenres et en adoptant la loi «seulement oui signifie oui» sur le consentement sexuel. Vox, en revanche, nie l'existence même de la violence sexiste.

De plus, la droite a condamné les efforts de Sánchez pour purger l'Espagne des vestiges de l'héritage de Franco. Le gouvernement de Sánchez a ordonné le transfert de la dépouille de Franco du mausolée de la vallée des morts vers un endroit plus humble et a promulgué une loi pour rendre justice, réparation et dignité aux victimes de Franco.

Le camp de Sánchez, pour sa part, a averti qu'une coalition PP/Vox ramènerait l'Espagne dans une nouvelle ère d'obscurité et de division rappelant celle de 1936-39, lorsque le pays était déchiré par une guerre civile déclenchée par le séparatisme catalan et basque. Il est révélateur que le parti qui a construit une meilleure relation avec les forces séparatistes a maintenant une meilleure chance de gouverner.

En fait, le gouvernement de Sánchez a activement cherché à rétablir les relations du gouvernement central avec les séparatistes de Catalogne, qui avaient été gravement endommagées pendant le gouvernement dirigé par le PP en 2011-18. A cette fin, Sánchez a gracié les dirigeants indépendantistes catalans qui avaient été emprisonnés pour avoir organisé un référendum illégal sur l'indépendance en 2014 et a déclassé le crime de sécession dont ils avaient été accusés.

Sánchez a également travaillé avec les partis séparatistes catalans et basques pour faire adopter des réformes clés. A la grande colère des conservateurs, il a même conclu des accords avec Bildu, dont le chef Arnaldo Otegi a été emprisonné en 2010 pour complicité dans les crimes de l'ETA, l'organisation terroriste basque

aujourd'hui dissoute.

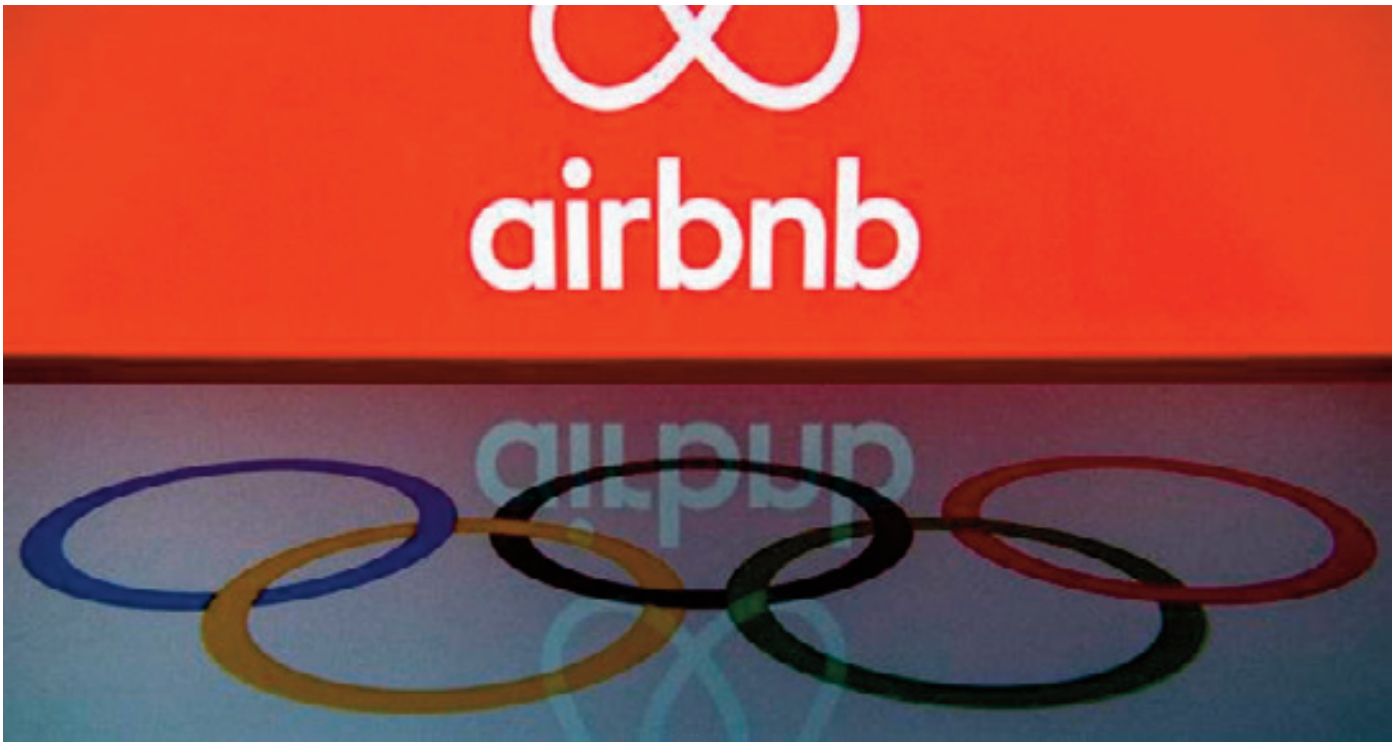
Néanmoins, ces partis ne soutiendront pas gratuitement un nouveau gouvernement Sánchez. Leurs demandes - par exemple, un référendum contraignant sur l'autodétermination en Catalogne - pourraient même s'avérer prohibitives. Ils rendraient certainement furieux la droite espagnole. Un nouveau gouvernement dirigé par Sánchez avec le soutien de ces partis serait donc très controversé et pourrait ouvrir un nouveau chapitre instable et dangereux de la politique espagnole.

Les dirigeants espagnols devraient envisager de poursuivre une grande coalition et un large accord politique pour mettre à jour certaines des prémisses constitutionnelles sur lesquelles le système quasi-fédéral a été construit. Plutôt que de flirter avec la division de la période de la guerre civile, une telle coalition incarnerait l'esprit de conciliation, de consensus et de sens politique ayant caractérisé les premières années de la transition de l'Espagne vers la démocratie.

Quoi qu'il arrive ensuite, on peut faire confiance à l'Espagne pour y naviguer. Le philosophe José Ortega y Gasset a écrit un jour: «L'Espagne est le problème; L'Europe est la solution. Les Espagnols ont pris cela à cœur, agissant comme certains des plus ardens défenseurs du projet européen depuis leur adhésion aux Communautés européennes en 1986. Une croyance profondément ancrée dans les valeurs européennes continue d'unir les Espagnols de la plupart des convictions politiques. Le modèle illibéral qui a pris racine en Hongrie et en Pologne a peu d'acheteurs en Espagne.

Par Shlomo Ben-Ami

Ancien ministre israélien des Affaires étrangères et vice-président du Toledo International Center for Peace



Chez les Parisiens, la tentation Airbnb et un enthousiasme à lancer à un an des JO

Les Jeux olympiques de 2024, bamboche ou calvaire pour les Parisiens dans un an? Attirés par la flambée promise des locations, nombre de propriétaires entendent louer et fuir, tandis que les plus modestes font preuve d'un enthousiasme mitigé, notamment en raison du prix jugé élevé des billets.

"J'aime rien, j'suis Parisien". A un an des premiers JO dans la capitale depuis un siècle, le slogan de ce t-shirt à succès semble leur aller à merveille.

"J'essaierai de partir de Paris à tout prix parce que ça risque d'être blindé et je ne suis pas sûre de regarder", dit ainsi Juliette Mollard, une ingénieure de 27 ans croisée par l'AFP dans le centre de Paris.

Et si Carl Chedal-Anglay, assistant galeriste de 29 ans, voit lui les JO "tousjours d'un bon oeil" car ils "rassemblent et apportent de nouvelles infrastructures", Frédéric Bertinet, autre commerçant âgé de 48 ans, craint "que le centre de Paris ne soit un peu invivable".

"La plupart des Parisiens vont sortir de Paris", prédit Nathaniel Bruneau,

maître-nageur de 39 ans qui entend bien profiter de l'aubaine représentée par les 10 millions de visiteurs attendus, Jeux paralympiques inclus.

Propriétaire sur le canal Saint-Martin, ce professeur de natation s'est déjà réfugié chez sa mère jusqu'en octobre, histoire de conclure une première vague de locations sur Airbnb dès 2023 et ainsi être crédité de commentaires



20% des Franciliens envisagent d'ouvrir leur porte pour la première fois pendant les Jeux Olympiques, ce qui pourrait contribuer à réguler le marché

positifs pour l'été suivant.

Objectif: "Le louer à 800 euros la nuit", soit quatre fois le prix actuel d'un bien déjà "pris d'assaut", espère le nageur.

Il n'est pas le seul à suivre ce plan.

Même s'il a "rêvé des JO à Paris", un jeune propriétaire ayant requis l'anonymat, près de la gare du Nord, préfère louer sur la plateforme américaine, pour trois voire quatre fois les tarifs habituels du quartier, et ainsi "faire un grand voyage à l'autre bout du monde" avec sa petite amie.

Adriana Herani, 38 ans, leur amie et voisine à Barbès (XVIIIe), compte aussi "louer et partir télétravailler au Brésil". "C'est compliqué d'avoir des places", explique cette employée de l'industrie nucléaire.

Cette course à la location en vue de la Coupe du monde de rugby en septembre, puis des JO, devient "très problématique" dans un immeuble de Saint-Denis situé tout près du Stade de France, affirme Sarah Zaanoun, qui vient de le quitter pour Marseille.

"Petit à petit, les habitants sont devenus minoritaires" et il "n'y a plus que

des gens de passage", déplore cette monteuse dans l'audiovisuel de 42 ans.

Contacté par l'AFP, Airbnb relève que "l'opportunité" qu'ont les Parisiens de "compléter leurs revenus" a aussi pour effet bénéfique "d'augmenter considérablement la capacité d'accueil en Ile-de-France".

Et selon un sondage commandé par le cabinet Deloitte, "20% des Franciliens envisagent d'ouvrir leur porte pour la première fois" pendant les JO, ce qui "pourrait contribuer à réguler le marché", affirme encore la plateforme de location.

Quant à l'augmentation des prix des locations, elle devrait être en moyenne de 85% par rapport à 2022, selon Airbnb qui se base sur l'étude de Deloitte.

Cet effet JO vient taquiner les agences traditionnelles. Sur une vingtaine de remises en location anticipées à l'été 2024, Anne Avisse, responsable d'une agence L'Adresse dans le XVIe arrondissement, estime avoir "trois-quatre des clients qui préfèrent attendre les JO avant de remettre leur bien en location longue durée".

Pour assister au spectacle aussi, il est question d'argent.

Pauline Cherprenet, une infirmière de 23 ans qui habite Clamart (Hauts-de-Seine), aurait aimé voir les épreuves de natation, qu'elle a pratiquée à haut niveau. Mais à 200 euros, "les places étaient trop chères", dit-elle, regrettant l'absence "de prix (spécifiques) pour les Franciliens".

"Dégouté" par l'addition, Grégory a "abandonné la dizaine de places" obtenues lors de la première phase de vente et n'a "même pas envie de regarder à la télé". "Je vais partir", affirme ce commercial de 46 ans.

Il reste toutefois des indéfectibles enthousiastes. Tel Philippe Tedo, volontaire de la mairie de Paris qui a participé à tous les grands événements sportifs dans la capitale depuis la candidature olympique, en 2016.

"J'aime ces ambiances particulières où le public vibre", savoure déjà cet ingénieur automobile qui sera également juge d'athlétisme au Stade de France. "Les JO, je ne les verrai qu'une seule fois à Paris", s'impatiente l'homme de 57 ans.

Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.

Nous sirotâmes de nombreux verres de thé à la menthe. Au centre du plateau, deux roses d'Ispahan s'épanouissaient dans une vieille tasse de porcelaine.

Ma mère soupira. Elle s'adressa à mon père :

- Le sort se montre parfois bien cruel. Pauvres et riches, bons et méchants sont à la merci de ses revers. J'ai bien du chagrin ! Je pense à Lalla Aïcha et mon cœur saigne. Je n'ai pas voulu t'ennuyer hier soir avec les tristes événements qui se sont déroulés dans la journée.

Mon père prêta une oreille attentive. Elle poursuivit :

- Moulay Larbi, le mari de Lalla Aïcha, s'est disputé avec son associé, un certain Abdelkader, fils de je ne sais qui.

Elle leva les yeux au plafond pour invoquer :

- Dieu écarte de notre chemin, de celui de nos enfants et les enfants de nos enfants, tous les fils du péché qui se présentent le sourire aux lèvres et la poitrine pleine de ténèbres. Sois notre protecteur et notre mandataire : Amine ! Cet Abdelkader, ce fils de l'adultère, ce disciple de Satan ne possédait pas une chemise propre quand Moulay Larbi le prit comme ouvrier dans son atelier à Mechatine. Il le traita avec bienveillance, lui prêta de l'argent, le reçut souvent à déjeuner ou à dîner. Abdelkader se montrait poli et même obséquieux. Il chantait les mérites de

Moulay Larbi, louait sa générosité, son bon caractère et la noblesse de ses sentiments. Tous les deux travaillaient beaucoup. Les babouches brodées jouissent auprès des femmes de Fès d'un grand succès. La production de Moulay Larbi et de son ouvrier avait bonne réputation. Abdelkader songea à se marier. Moulay Larbi l'encouragea dans cette voie et Lalla Aïcha lui trouva une jeune fille digne d'éloges. Les mariages coûtent toujours très cher. Malgré ses nuits de veille, Abdelkader n'avait pas su éco-



nomiser. Il se trouva assez gêné lorsqu'il fallut une dot à sa fiancée. Il eut recours à son patron. Moulay Larbi réussit à assembler quatre-vingts rials. Il les lui versa sans méfiance. Il commit la faute de lui avancer cet argent sans établir de papier de reconnaissance de dette. Pour permettre à Abdelkader de gagner davantage, il l'associa à son affaire.

- Sais-tu comment ce fils du péché l'a remercié de ses bienfaits ?

Mon père ne savait pas. Ma mère ne lui laissa d'ailleurs pas le temps de répondre. Elle continua en ces termes :

- Non ! Tu ne pourras jamais le deviner ! Les gens qui n'ont pas de pudeur, les va-nu-pieds de mauvaise foi, ceux-là qui offensent Dieu et son Envoyé par leurs agissements malhonnêtes auront à rendre compte de leurs mauvaises actions le jour de la Balance. Abdelkader a nié, il n'a pas simplement nié, il a même prétendu avoir versé la moitié du capital de l'affaire de Moulay Larbi pour l'achat du matériel, des cuirs et du fil d'or. Le Pacha ne pouvait pas connaître tous les détails de cette histoire. Il n'a accepté aucune des versions des deux adversaires. Un garde du pacha a été chargé de mener l'enquête, mais il s'est contenté de discuter avec les plaideurs. Il leur a réclamé une somme fabuleuse pour le temps qu'il avait perdu, dit-il, à les réconcilier. Ils se sont exécutés. L'affaire a été portée devant le prévôt des marchands. Il les a fait de nouveau accompagner par un de ses gardes qui leur

a demandé de lui exposer les faits, mais ils ont refusé. «Seuls les experts de la Corporation peuvent comprendre l'objet du litige », dirent-ils. Les experts ont été réunis. Ils ont discuté jusqu'au soir. Finalement, ils se sont prononcés en faveur d'Abdelkader. Quelle époque ! Il n'y a plus de justice ! Ce n'est point de leur faute à ces juges, me dira-t-il. Il est difficile de connaître les tenants et les aboutissants d'une telle affaire. Qu'a-t-on à juger les affaires dont on ne connaît pas toutes les données ? Je sais, le monde est ainsi fait, il faut des juges et des escrocs pour leur donner du travail. Ce sont toujours les honnêtes gens qui sont sacrifiés.

Mon père intervint :

- Pas toujours ! Parfois les juges commettent des erreurs. Même juges, ils n'en sont pas moins hommes, c'est-à-dire soumis à l'erreur. Dieu seul ne se trompe jamais.

- Il n'y a de puissance qu'en Lui, l'Unique, qui n'a point d'associé, dit ma mère, et elle ajouta :

- Enfin tout cela nous a bouleversés. Lalla Aïcha a pleuré, le soir, elle souffrait de violents maux de tête.

Un silence suivit cette conclusion. J'entendais les grains du chapelet qu'égrénaient les longs doigts de mon père. Rahma tapait sur son pain pour savoir s'il était levé. Zineb jouait avec le chat, un chat noir, maladif, que la famille avait adopté pour satisfaire un caprice de leur fille. J'écoutais ce qu'elle lui ra-

contait. Il y était question de le nourrir de miel et de beurre, de gâteaux fourrés, d'amandes et de cuisses de poulets; le grand bébé aurait un burnous de velours et porterait des turbans de soie.

Grande naïsè ! Depuis quand les chats raffolent-ils de miel ? Un chat avec un turban de soie serait la chose la plus ridicule du monde. Une fille aussi bête que Zineb ne peut rien trouver d'amusant dans sa pauvre cervelle. Elle ne savait pas jouer, à mon avis. Elle était donc particulièrement pauvre et méprisable. Moi, j'avais des trésors cachés dans ma Boîte à Merveilles. J'étais seul à les connaître. Je pouvais m'évader de ce monde de contrainte encombré de pachas, de prévôts des marchands, et de gardes vénaux et me réfugier dans mon royaume où tout était harmonie, chants et musique. J'avais pour compagnons des héros et des princes équitables. Pour entendre raconter leurs nouveaux exploits, je me promettais d'aller écouter Abdallah, l'épicier. Je n'avais d'ailleurs jamais vu Abdallah, mais il tenait une place importante dans mon univers. Toutes les histoires merveilleuses que j'avais eu l'occasion d'entendre, je les lui attribuais. Pourtant Abdallah avait existé. Mon père, qui ne parlait pas souvent, consacra une soirée entière à entretenir ma mère d'Abdallah et de ses histoires. Le récit de mon père excita mon imagination, il m'obséda durant toute mon enfance.

C'était l'hiver, le vent faisait claquer la porte de la terrasse et sifflait dans l'escalier. J'avais la tête posée sur les genoux de mon père. J'écoutais. Il parlait lentement, de sa voix grave. Voici son récit :

«Abdallah connaît nombre d'histoires. Celles qu'il raconte sont rarement amusantes. Elles se terminent brusquement, sans recherche d'effets, sans conclusion apparente.

«Abdallah ressemble étrangement à ses histoires. Il y a de la poésie et du mystère en lui. Il tient boutique à Hafarine, dans cette ruelle si fraîche en été et si peu fréquentée en toute saison.

«Abdallah vend toutes sortes d'objets poussiéreux, défraîchis, pendus de guingois à des étagères non moins poussiéreuses, non moins défraîchies. Il a peu de clients, mais beaucoup d'amis. Du matin au soir, Abdallah balance son chasse-mouches, assis en tailleur sur une peau de mouton rongée de mites.

« Il y a très longtemps qu'il s'est installé dans le quartier. Son fonds de commerce consistait en deux grappes de balais de palmier nain, une dizaine de couffins de trois dimensions différentes, un paquet de ficelle et quelques boîtes en fer-blanc qu'on suppose remplies d'épices.

« Depuis, sa barbe a blanchi et les grappes de balais ont bien peu diminué de volume, il y a encore les deux tiers des couffins, quant à la ficelle et aux épices, l'occasion ne s'est point présentée de les entamer.

(A suivre)



Les meilleures plages du monde



Lighthouse Beach, Bahamas

Ici, les plages se méritent. Pour rejoindre la très sauvage Lighthouse, dans l'extrême sud de l'île, il faut parcourir sur près de 10 kilomètres une piste sinueuse et cahotante. Au terme d'une petite demi-heure de route, vous voilà sur une longue étendue de sable rose bordée par les cocotiers et les eaux translucides de l'océan Atlantique.

Recette Nuggets de poulet



Ingrédients :

2 blancs de poulet
1/2 oignon
Ciboulette hachée
1 oeuf
Sel poivre noir, cumin, ail/coriandre en poudre
Panure:
Farine
1 oeuf
Chapelure.
Dip piquant au yaourt nature:
2 à 3 c. à soupe de yaourt nature
Piment haché
Ciboulette hachée
Persil haché
Sel poivre noir
Jus de citron pressé.

Préparation :

Préparez les nuggets de poulet:
Hachez les blancs de poulet.
Ajoutez l'oeuf, la ciboulette hachée, le sel, le poivre noir, le cumin et la poudre ail/ coriandre

Mélangez bien pour avoir une farce homogène.

Couvrez et placez au frais.

Préparez le dip au yaourt:

Dans un bol mélangez le yaourt, le persil haché, la ciboulette, le piment haché, le sel et le poivre

Ajoutez le jus de citron pressé.

Mélangez bien le tout et assaisonnez selon votre goût

Cuisson des nuggets de poulet:

Façonnez des nuggets selon le goût, et placez-les sur un plan de travail fariné

Mettez l'huile à chauffer

Plongez les nuggets dans la farine, ensuite dans l'oeuf battu et au final dans la chapelure.

Faites cuire dans le bain d'huile tout en surveillant.

Faites égoutter sur du papier absorbant, et dégustez avec le dip piquant au yaourt.

FNM : Des expositions phares d'une grande diversité artistique accessibles à tous



La Fondation nationale des musées (FNM) a organisé, depuis sa création, des expositions phares d'une grande diversité artistique, offrant au public une opportunité de rencontrer des œuvres uniques et accessibles à tous.

Parmi les expositions organisées par la Fondation, qui célèbre 12 ans d'engagement au service de la culture sous la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, figurent "1914-2014 : Cent ans de création" (2014), "Le Maroc médiéval, un empire de l'Afrique à l'Espagne", "César, une histoire méditerranéenne" (2015), "Volumen fugitif, Faouzi Laariss et l'Ecole des beaux-arts de Tétouan", "Giacometti, une rétrospective" et "Femmes, artistes marocaines de la modernité, 1960-2016" en 2016.

La FNM a également organisé en 2017 d'importantes expositions, notamment "L'Afrique en capitale", "Face à Picasso" et "De Goya à nos jours, regards sur la collection de Banco de España", indique la Fondation dans un communiqué.

Les années 2018 et 2019 ont été aussi

riches en activités avec la tenue de plusieurs expositions, dont "Ahmed Cherkaoui, entre modernité et enracinement", "La Méditerranée et l'art moderne, collection du Centre Pompidou", "Chaïbia Talal, Fatima Hassan El Farouj, Radia Bent Lhoucine : Voyage aux sources de l'art", "Hassan El Glaoui : Le Sel de ma Terre", "Les couleurs de l'impressionnisme : Chefs-d'œuvre des collections du musée d'Orsay" et "Lumières d'Afrique", outre l'événement de la "biennale de Rabat", relève la même source.

Plusieurs autres expositions ont rythmé la scène culturelle durant la période 2020-2023, notamment "Les peintres marocains dans les collections nationales, de Ben Ali R'bat à nos jours", "Gharbaoui. L'envol des racines", "Entrée en matière-Rétrospective Fouad Bellamine", "Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc", "Regards sur la jeune scène photographique marocaine", "L'Afrique vue par ses photographes, de Malik Sidibé à nos jours", "De rage et de désir, le cœur battant des hommes. Gérard Rancinan et Caroline Gaudriault", "Henri Cartier-Bresson", "Femmes

photographes", "Qasida noire de Touhami Ennadre", "Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui : de la restitution à la révélation. Volet contemporain", "Modernités arabes, collection du musée de l'IMA, Paris", "Hommage à la Galerie l'Atelier 1971-1991" et l'exposition "Kourtna".

Par ailleurs et dans la suite de ces actions en faveur de la démocratisation de l'art et de la culture, la FNM a lancé, en partenariat avec la Fondation Jardin Majorelle et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, un événement annuel, qui se tient le 22 juin pour fêter culturellement et avec le public le début de l'été, fait savoir le communiqué, notant que plusieurs galeries et espaces culturels y participent, en ouvrant leurs portes gratuitement, de 18h à minuit, dans différentes villes du Royaume, dont Oujda, Tétouan, Tanger, Assilah, Fès, Meknès, Rabat, Kénitra, Casablanca, Safi, Azilal, Marrakech, Essaouira, Agadir, Assa, Es-Semara, Laâyoune, Dakhla et Aousserd.

L'occasion pour les visiteurs de tout âge et de tout horizon de voyager à travers les salles

d'exposition, découvrir des objets archéologiques et ethnographiques, ainsi que des œuvres artistiques, poursuit la Fondation, relevant que les deux éditions de la Nuit des musées et des Espaces culturels ont connu un franc succès avec une affluente massive des visiteurs.

Consciente que toute culture ne peut être viable, ni s'épanouir que dans la mesure où elle s'ouvre en permanence sur son environnement international, la FNM a en outre intensifié ses actions de diplomatie culturelle, en collaborant avec des représentants diplomatiques et étatiques, ainsi que de nombreuses institutions mondiales pour tisser des liens et établir un climat de confiance, propice à des coopérations culturelles.

A cet égard, les musées ont accueilli chefs d'État, ministres, diplomates, ambassadeurs et autres personnalités du monde entier, souligne la même source, ajoutant que ceci est un signe fort de l'intérêt que suscitent le Maroc, sa culture et son hospitalité à l'international.

Tout au long de ses 12 ans d'engagement, la Fondation a aussi accordé une attention particulière à l'épanouissement culturel des jeunes publics. A cet égard, la FNM a engagé une réflexion sur la visite scolaire et les modalités de médiation, en adéquation avec l'évolution des pratiques pédagogiques des enseignants, de leurs attentes et des besoins des élèves. Des ateliers et des tables rondes sont organisés en marge des expositions pour faire des musées des espaces de dialogue, d'éducation, d'échange, de partage et de transmission de l'Histoire et de l'identité marocaines.

Afin d'encourager vivement la jeunesse à prendre le chemin des musées, la FNM veille à offrir la gratuité tous les mercredis pour les élèves et les étudiants et les vendredis pour les Marocains et les résidents étrangers au Maroc.

La Fondation a également privilégié une approche de formation continue orientée vers le développement des compétences et des connaissances en matière de conservation, de préservation et de gestion du patrimoine. C'est ainsi que les conservateurs et médiateurs ont pu suivre des séminaires de formation organisés en partenariat avec des institutions internationales, conclut le communiqué.

Présentation de la pièce de théâtre "Mythos" au FITUC 2023

La troupe Das Naturtheater von Berlin a présenté, mardi à Casablanca, dans le cadre de la 35ème édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca (FITUC), la pièce de théâtre "Mythos".

Cette pièce, écrite et interprétée par la jeune Marocaine Rim Mekkaoui accompagnée par Kira Napadovskyy, Gelsomino Romer, Freja Sande et Johannes Klein (assistant directeur), retrace l'histoire d'une femme qui se voit refuser un visa en 2023. La raison

en est la sorcellerie. Au milieu du conflit, "Mythos", une femme issue de la mythologie et de l'histoire, apparaît devant elle.

Dans un dialogue entre le passé et le présent, entre les femmes de l'histoire ou mythologie et les femmes d'aujourd'hui, Mythos nous introduit dans une réalité légèrement déformée, une réalité dans laquelle la sorcellerie est remise en question de l'intérieur.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, l'écri-

vaine et metteuse en scène de la pièce, Rim Mekkaoui, a expliqué qu'elle s'est inspirée de la mythologie nord-africaine, dont "Aïcha Kendicha" et "Dihya", ajoutant que les histoires de sorcellerie européennes l'ont également inspirée dans l'écriture de la pièce.

Elle s'est dite honorée de présenter sa pièce au Maroc à l'occasion du FITUC 2023, notant que la pièce est son projet de fin d'étude en tant qu'actrice, bachelier d'art dramatique au Cours Florent Berlin.

Initiée sous le Haut patronage de SM le

Roi Mohammed VI, jusqu'au 29 juillet, par la Faculté des lettres et des sciences humaines de Ben M'sik, relevant de l'Université Hassan II de Casablanca, la 35ème édition du FITUC est marquée par une programmation riche et variée, avec la présentation de plusieurs pièces dont "Autumn Flower", "Black line", "Soft rains", "Xeroderma pigmentosum (XP)", "It's not time to flee", "Glory", ainsi qu'une table ronde sous le thème "Théâtre et mondes virtuels", entre autres.

Tayeb Saddiki dans les manuels scolaires des écoles AEFÉ

La Fondation Tayeb Saddiki a le plaisir d'annoncer la sortie dans les manuels COLIBRIS 5 dédiés aux écoles AEFÉ dans le Royaume, pour l'année scolaire 2023/2024, d'un chapitre dédié à l'icône théâtrale marocaine, Tayeb Saddiki (1938-2016), et à son œuvre théâtrale originale en langue française, «Molière, ou pour l'amour de l'humanité».

Une pièce présentée par la troupe Masrah Ennas (le théâtre des gens) à Versailles durant la 26ème édition du mois Molière, au théâtre Montansier dans le château de Versailles, et produite par la Fondation Tayeb Saddiki avec le soutien du ministère de la Culture.

Les élèves et générations futures auront donc l'occasion non seulement de découvrir l'un des auteurs dramatiques marocains les plus éminents qui aura marqué de son empreinte le théâtre mondial, mais également l'une de ses pièces originales écrites dans la langue de Molière, qui exprime un point de vue unique sur la vie du célèbre personnage tout en interrogeant la place de l'artiste dans la société.

A cette occasion, la Fondation compte donc organiser une tournée en faveur des écoles, de cette pièce importante du répertoire de Saddiki, dont la musique de scène est composée par Abdelwahab Doukkali, avec une mise en scène de Hatim Saddiki



dans la digne lignée de Masrah Ennas, et une reconstruction dramaturgique de Baker Saddiki, ainsi qu'une scénographie signée Tarik Ribh.

En parallèle de cette tournée future, à vocation culturelle, éducative et pédagogique, il est à noter que la saison prochaine, suite notamment au succès de leur première

édition organisée durant la Journée mondiale du théâtre (mars) et de la journée nationale du théâtre (mai) ; les «journées Saddiki» seront désormais des rendez-vous annuels, lors de ces deux dates hautement symboliques, où se mêleront théâtre, arts vivants, rencontres & conférences, ateliers & master class, expos et animations.

Bouillon de culture

Cinéma

Le ciné-club virtuel "Rendez-vous avec le cinéma" de l'Institut Cervantès met en vedette, en octobre prochain, le film "Alegría", réalisé par Violeta Salama.

Ce premier long métrage de Violeta Salama propose une histoire interculturelle de coexistence religieuse inhabituelle dans le cinéma espagnol.

Inspiré par les propres racines de la réalisatrice, "Alegría" est un film sur les femmes, l'amitié et la compréhension à travers la religion et la culture, explorant les conflits intérieurs et les contradictions.

Exposition

La galerie "Delacroix", relevant de l'Institut français de Tanger, accueille, jusqu'au 15 septembre prochain, une exposition artistique du romancier et écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, sous le thème "Éclats de lumière".

Dans la note de présentation de cette exposition, Tahar Ben Jelloun a souligné que "la peinture est devenue une nécessité pour moi. Je passe paisiblement de la peinture à l'écriture".

Pour cet artiste, "le sujet peut être le même, mais dans la peinture, il y a des couleurs qui évoquent une joie que l'écriture peut parfois ignorer, car elle a beaucoup à faire".

Lettres à moi-même d'Edmond Amran El Maleh

Une oeuvre qui met en branle la conception de l'Être, de l'Identité et de l'Altérité



Comme indiqué sur la première de couverture, Lettres à moi-même est un récit épistolaire. Nous pouvons relever deux raisons ayant poussé Edmond Amran El

Maleh à écrire ce récit. Contrairement à d'autres qui n'ont pas choisi de devenir écrivains mais qui se sont retrouvés à écrire à leur insu, El Maleh écrit par nécessité.

Première raison : la volonté de se dédoubler, ressentie par l'auteur : «Qui de nous, écrit-il, n'a pas éprouvé une fois dans sa vie le sentiment d'être double, voire même étranger sinon étrange à soi-même, le signe même de la complexité de la condition humaine» (Avant-Propos). Le lecteur est ainsi averti dès le début, invité à mener une réflexion d'ordre ontologique, voire métaphysique sur l'être et l'existence.

Lettres à moi-même est le fruit de l'émotion. En effet, il n'y a pas un seul récit d'El Maleh qui ne déborde d'émotion, une émotion créative, ce feu indispensable rendant possible toute écriture. En somme, tout découle du corps physique, tous les sens participent de l'écriture.

Deuxième raison : la rénovation de l'écriture : «Il reste que j'ai pris plaisir à écrire ce texte, innovant en quelque manière une nouvelle forme d'écriture en ce qui me concerne» (Avant-Propos). C'est dire qu'à l'émotion s'ajoute le plaisir. En cela, l'écrivain a besoin de la joie pour innover dans l'art d'écrire.

En plus des réflexions philosophiques et existentielles auxquelles l'auteur nous invite, Lettres à moi-même se présente surtout

comme une réflexion sur le travail de l'écrivain.

En outre, notons que cette correspondance se présente comme un jeu amical entre deux hommes, semblables dans leurs différences. C'est du moins ce que nous pouvons déduire du dédoublement de l'auteur ; être double, c'est être le même et l'autre du même en même temps. Les intitulés des chapitres en témoignent : «Cher ami», «Cher autre», «Ami», «Ami ou délicieux ennemi», «Ami, ô combien cher », «Cher et incorrigible ami», «Cher censeur».

L'ami, l'ennemi, sont en nous. L'autre est en nous. Comprendre soi-même passe par l'autre. Le Moi n'est saisissable que par Soi, l'autre facette du Moi. Le Moi est le Même et l'Autre. L'Identité n'est compréhensible que par l'Altérité, l'Altérité par l'Identité.

Lettres à moi-même n'est pas aussi épistolaire qu'il en a l'air, c'est une oeuvre qui met en branle la conception de l'Être, de l'Identité et de l'Altérité. Cette correspondance, simple en apparence, est l'aboutissement de toute une pensée qui se fonde sur un amas d'éléments auxquels l'auteur cherche à donner du sens.

Najib Alliou

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

TOUPET	FEU VERT	INDIQUE UN MANQUE	PARTIE DE PLAISIR	SÉRIE EN VILLE	HIC	LETTRES DE NELSON	MATIÈRE PLASTIQUE	ARRIÈRE RUSÉES	BRAQUE
COUCOU								EN POCHE	
PARTIE DU VIËTNAM			EN ATTENTE	POSSESSIF	EN APNÉE	RÉPÉTITION		EN VOGUE	
POINÇONNER									
		MUSIQUE ESPAGNOLE SODIUM						ÉLECTRO-VOLT	
MÉTAL À LA MODE			EN TRANSE LIVING			PRÉPOSITION		PRONOM LITHIUM	
BLAIR				VIEILLE CITÉ			DÉCOLLÉ	REFLET	
		AU BORD DES LARMES				PRÉCIPICE			
SYMBOLE DU NÉON		PRONOM PERSONNEL		IMPAYÉE	CACHÉ			QUARTIER DE CAEN	PILE
REFUSAIT									
		LETTRES DE BRUTUS				ENLÈVERA			
BERGE				COULE EN IRLANDE				FORME D'ÊTRE	
TERTIO									

Solution mots flechés d'hier

DISPENSER	CRISTAL	O	HÉRALDIQUE	ARRIÈRE	NICKEL	DÉMAR- CATION	L	ACTIVITÉ	N	VENISE	BOUDOIR
D I S P E N D I E U S E											
EN DIVER	N T	BRANDE	P I E	POISSON	S L A M						
COMBINAISON	C O D E	P A R E	L I T	T R A S	T B						
QU'IL FAIT	L A C R Y	M O G E N E									
LA FEMME	C A E	P R O M	I L	N E M							
PÉCULE	L P E S A R O										
BONNE ACTION	B A	L O L O	S È I N	R	E T U I						
ARMÉE	L M	O T O	R É S O U	V O E U							
FIN	E E	M A N O U	C H E								

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouhby
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sidi (Responsable)
Myriem Bchane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmehdi

Révision
Abdelouamein Warrach
Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katob (Ladyoune)
Abdelali Khalilad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Sahnoun
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P: 2165 - Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssefi
Leubna Baghdadhi
Latifa Mounir
Khaia Ait Dahman
Sihem Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 60.25.44
Fax: (0522) 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

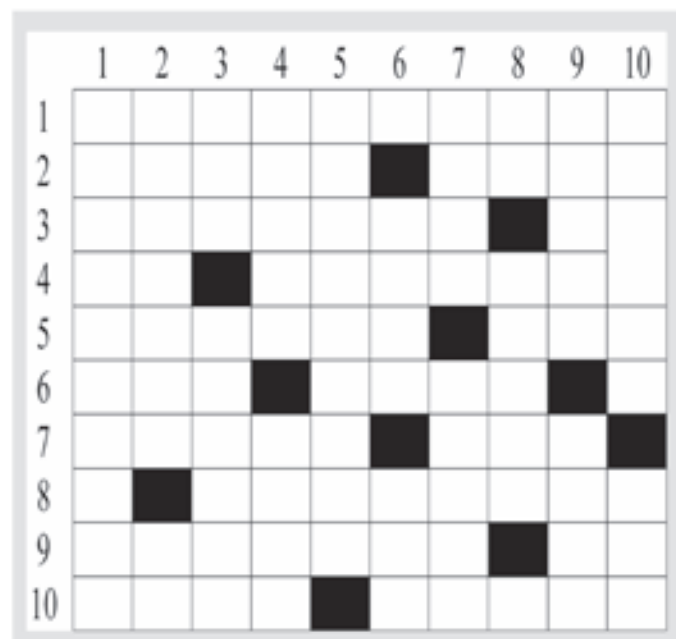
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: 130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب ojb MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Supercopie
- 2- Éliminé - Touffu
- 3- Ovins - Fin de forme
- 4- Ausuels - Concurrents
- 5- Personnel - Gouroux
- 6- Be de France
- 7- Séminisme - Terrible au cinéma - Personnel
- 8- Existe - Plus nerveux
- 9- Habituel - Voire
- 10- Beliefs - Défini

VERTICALEMENT

- 1- Vaporisateur
- 2- Coupant - Crochet
- 3- Un qui n'est jamais content - Cachés
- 4- Appel - Boi d'Espagne - Liant
- 5- Déchâte - Laette
- 6- Finis
- 7- État d'Amérique
- 8- Cerner le quard - Lion latin - Suspension
- 9- Général de David - Pensée saante
- 10- Forme d'assoir - Erlozes

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		3	7				9	6
5			3					4
	7			5	2	8		1
3		2				4	7	
	5						1	
	4	9				2		5
8		7	1	4				5
2					9			7
6	3				8	1		

Moyen

				6	8			
	5			2	4		3	
3							5	7
	8	1	6		2			
4				3				1
			1		8	7	9	
8	7							5
	3		4	8				6
		6	5					

Difficile

		9	8		1	4		
8			6		3			
	5		3	4				
	3				9	7		
4	7					5		
		4		1		7		
		2		5				3
9	6			7	5			

Expert

				1	4	2		
				3	4	6		
		5		6			3	
2								3
	1	7				5	8	
8								6
	9			2		1		
		4	6	9				
7	2	8						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	8	1	9	6	3	5	4	2
5	4	6	8	1	2	7	9	3
9	3	2	4	5	7	6	8	1
2	6	9	5	4	8	1	3	7
8	5	3	2	7	1	9	6	4
4	1	7	3	9	6	2	5	8
6	2	8	7	3	5	4	1	9
3	9	5	1	2	4	8	7	6
1	7	4	6	8	9	3	2	5

Moyen

7	9	3	1	5	2	8	6	4
8	4	1	3	7	6	9	2	5
6	5	2	8	4	9	1	7	3
2	8	4	6	1	7	3	5	9
3	6	9	2	8	5	4	1	7
5	1	7	4	9	3	2	8	6
4	7	6	9	2	8	5	3	1
1	2	5	7	3	4	6	9	8
9	3	8	5	6	1	7	4	2

Difficile

3	6	9	5	4	7	2	8	1
4	2	1	3	9	8	6	7	5
7	8	5	6	2	1	9	4	3
6	4	7	1	3	2	8	5	9
9	1	3	7	8	5	4	2	6
8	5	2	9	6	4	3	1	7
1	9	8	2	7	3	5	6	4
5	3	4	8	1	6	7	9	2
2	7	6	4	5	9	1	3	8

Expert

9	6	7	8	5	2	3	4	1
3	8	2	7	4	1	9	6	5
4	1	5	9	6	3	2	7	8
8	2	4	5	1	7	6	3	9
6	9	3	4	2	8	5	1	7
7	5	1	3	9	6	4	8	2
5	7	9	1	3	4	8	2	6
1	4	6	2	8	9	7	5	3
2	3	8	6	7	5	1	9	4

A Dakar, les jeunes footballeurs se démènent pour fouler les pelouses

Jour de match à Dakar. Après deux semaines de discussions dans leur groupe WhatsApp nommé "Match of Ze day", Cheikh Thiam et ses amis ont enfin réussi à réunir les 35.000 francs CFA (53 euros), la somme requise pour réserver un mini-terrain de foot synthétique.

Le montant a été difficile à obtenir pour ces quatorze passionnés du ballon rond, dont la plupart étudiant encore ou sont sans travail. Chacun cotise selon ses moyens, 2.500 francs CFA (environ 4 euros) pour certains, 5.000 francs CFA (7,5 euros) pour d'autres.

Mais jouer sur gazon synthétique en vaut la chandelle.

Au Sénégal, champion d'Afrique en titre, et pays de l'attaquant star du Bayern Munich Sadio Mané, beaucoup de jeunes veulent pratiquer leur sport favori sur des pelouses synthétiques, plus faciles à jouer selon eux que les traditionnels terrains en sable où ils ont l'habitude d'évoluer.

Des dizaines de terrains sur cette surface ont été construits à Dakar ces cinq dernières années. Les jeunes Sénégalais s'y pressent. Une aubaine pour les entrepreneurs privés qui sont de plus en plus nombreux à se lancer dans cet investissement lucratif.

Cet engouement, Cheikh l'explique par "l'envie de découvrir" la matière - généralement importée de Chine. "Nombre d'entre nous ont grandi en jouant uniquement sur des terrains sablonneux", dit-il, son dossard orange trempé de sueur.

Il est aussi dû à la rareté des espaces pour jouer au football, de plus en plus difficiles à trouver à Dakar en



raison de la forte pression foncière et démographique.

Cris de joie, de contestation ou de reproches fusent du "Camp Nou", le mythique stade du FC Barcelone, qui prête son nom au terrain où Cheikh joue aujourd'hui avec ses amis. Ce terrain en matière synthétique bleu, d'une trentaine de mètres de long, entouré de hauts filets, est l'un des trois du complexe sportif du "Temple du foot", coincé entre les habitations d'un quartier dense de Dakar.

Sur le mini-terrain voisin, surnommé Old Trafford, en référence à l'enceinte du club anglais Manchester

United, le chrono défile. Mohamed Lamine Dramé et ses cinq coéquipiers en dossard bleu clair se démènent pour refaire un retard de sept buts (10-3) contre leurs adversaires en beige. Mais le score ne bougera pas.

Malgré la défaite, ils ne boudent pas leur plaisir. "C'est trop bien de se retrouver ici. Le terrain est régulier, ça favorise le jeu et permet de progresser techniquement. C'est beaucoup mieux que d'évoluer sur le sable", apprécie ce jeune de 23 ans, qui rêve encore de devenir joueur professionnel. Autour de lui, ses camarades prennent des selfies pour garder les souvenirs

et les partager sur les réseaux sociaux.

Mais il faut "casquer" pour fouler ces pelouses artificielles plus "faciles à entretenir" que le gazon naturel qui demande beaucoup d'eau, selon Pierre Daw, propriétaire du complexe créé en 2015.

Au Temple du foot, les prix de location varient entre 30.000 et 50.000 francs CFA (entre 46 et 76 euros) l'heure, selon le terrain. Dans d'autres sites, ils peuvent monter jusqu'à 80.000 francs CFA (121 euros) pour les terrains réglementaires de onze contre onze.

Au Sénégal où le revenu moyen

est d'environ 100.000 francs CFA mensuel (150 euros), ces prix sont "chers", reconnaît M. Daw, assis sur un banc à quelques mètres d'une grande fresque murale de l'icône argentine Lionel Messi.

Mais dans les quartiers ou sur les réseaux sociaux, les jeunes s'organisent tant bien que mal pour réunir l'argent et réserver un terrain.

Selon Mbaye Jacques Diop, conseiller technique au ministère des Sports, le Sénégal compte au moins 43 stades régionaux et départementaux en gazon synthétique, le premier datant de 2003.

Leur arrivée a contribué "au développement du football" et favorisé la professionnalisation depuis 2009 du championnat local, assure Demba Varore, journaliste sportif sénégalais.

Sur le synthétique, "les joueurs ont la maîtrise du ballon, ils peuvent jouer vite au sol et se déplacer plus facilement. Ils s'améliorent techniquement et tactiquement", abonde Ciré Dia, ancien international sénégalais, et actuel entraîneur adjoint d'une équipe de la Ligue 1 sénégalaise.

Le football sénégalais se porte bien. Menée par son double Ballon d'or africain Sadio Mané, la sélection nationale a remporté en 2021 au Cameroun sa première Coupe d'Afrique des nations.

Les Lions de la Teranga ont été imités un an plus tard par les joueurs locaux sénégalais, vainqueurs du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) en 2022, et par leurs jeunes frères U20 et U17 champions d'Afrique de leur catégorie respective en 2023.

Le Groenland peut fondre encore plus facilement qu'attendu

Une couche de glace épaisse de plus d'1,5 km a fondu au Groenland il y a 416.000 années, au cours d'une période de réchauffement climatique naturel modéré, signe de sa plus grande vulnérabilité qu'imaginée au changement climatique actuel, selon une étude publiée jeudi.

La fonte de cette calotte glaciaire avait alors entraîné une montée du niveau des eaux importante, ce qui menacerait aujourd'hui les régions côtières.

Cette découverte scientifique bouscule la croyance enracinée selon laquelle la plus grande île du monde constituait une forteresse de glace qui résiste depuis 2,5 millions d'années.

"Si nous voulons comprendre le futur, nous avons besoin de comprendre le passé", souligne à l'AFP Paul Bierman, professeur à l'Université du Vermont (nord-est des États-Unis), qui a dirigé l'étude publiée dans la revue Science.

Cette dernière se fonde sur l'examen d'une carotte glaciaire qui avait été extraite à 1.390 mè-

tres de la surface dans le nord du Groenland par une équipe de chercheurs du Camp Century, une base militaire américaine secrète dans les années 60.

Cet échantillon de plus de 3 mètres, qui contient de la terre et des pierres, avait été oublié dans un congélateur et a été redécouvert en 2017.

Les chercheurs ont été surpris de découvrir qu'il contenait, en plus des sédiments, des restes de feuilles et de mousse, preuve irréfutable d'un sol jadis dépourvu de glace.

Bien que les scientifiques aient été longtemps privés de ce précieux échantillon, cet oubli fut en quelque sorte " providentiel " car des méthodes de datation de sédiments utiles dans ce cas n'ont été développées que récemment, explique le professeur Bierman.

L'une d'entre elles, la datation par luminescence, permet aujourd'hui aux scientifiques de dater la dernière exposition au soleil de minéraux enfouis.

L'étude de la carotte de glace retrouvée a permis de montrer que certains sédiments anciens avaient été un jour exposés à la lumière - ce qui implique que la glace qui les recouvre actuellement n'était pas là.

"De plus, pour avoir des plantes, il faut de la lumière", pointe Tammy Rittenour, de l'Université d'État de l'Utah, qui a également participé à l'étude, à propos de la découverte de résidus de feuilles et mousses.

La technique de datation par luminescence a permis de dater la fin de la période sans glace, tandis qu'un autre procédé, évaluant les isotopes du quartz, a pu se prononcer sur son début.

Ces techniques ont permis d'évaluer que les sédiments avaient été exposés à la lumière pendant moins de 14.000 ans, et donc que le Groenland avait été dépourvu de glace pendant cette période.

L'échantillon prélevé à Camp Century l'a été à seulement un peu moins de 1.300 kilomè-

tres du pôle Nord, l'étude montrant que la région entière aurait été recouverte de végétation.

Cela a eu lieu lors d'une période de réchauffement naturel, appelée période interglaciaire, lors de laquelle les températures étaient similaires à celles d'aujourd'hui et s'établissaient entre +1°C et +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Les modèles élaborés par les chercheurs ont montré que la hausse du niveau de la mer provoquée à l'époque par la fonte de cette calotte glaciaire aurait atteint entre 1,5 et 6 mètres.

Ces estimations suggèrent que toutes les régions côtières du monde, où se concentrent aujourd'hui de nombreux importants centres de population, risquent donc d'être submergés dans les siècles à venir.

Joseph MacGregor, un spécialiste du climat à la NASA qui n'a pas participé à l'étude, note que la période interglaciaire, qui a mené à cette fonte inconnue jusqu'alors, avait duré des dizaines de milliers d'années.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKESH-SAFI
PROVINCE DE YOUSSEFFIA
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
DHN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°8/2023

Le 28 Août 2023 à 10 Heures, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouverts offres de prix, pour **Travaux de Construction des Unités Préscolaires au Niveau des Communes de la Province de Youssoufia**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Cent DixMilleDirhams (110000,00Dhs).

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à QuatreMillions Cent SoixanteMille Dirhams TTC (4 160 000,00Dhs -TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,148et 149 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents :

-Doit les Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

N° 5480/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Cercle de Faldate
Caidat de Faldate
Commune de Faldate

**Avis d'appel d'offres ouvert
N° :02/2023
(Séance publique)**

Le : 23/08/2023 à : 14h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Faldate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR BORNES FONTAINES DES DOUARS RELEVANT DE LA COMMUNE FDALATE PROVINCE BENSUMANE- TRANCHEN°1 -lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la commune de Faldate

Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 200.000 DHS quarante mille dirhams, il doit être établi conformément aux conditions de l'article de la ministre de l'économie et des finances n° 1952-21 du 9 juin 2014 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1200001,80DH TTC un million trois cent milletrois dirhams et 80 centimes toutes taxes comprises

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des

Articles27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique selon les conditions d'utilisation du portail des marchés publics et les dispositions des articles 10,11 et 12 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1952-21 du 9 juin 2014 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 d'origine de la consultation y compris la copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification délivrée dans le cadre du système de qualification et de classification du Ministère de l'Équipement et du transport répondant aux exigences suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
C	4	C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10e règlement de la consultation.

N° 5481/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم جرسيف
دائرة تاروت
قيادة تاروت
جماعة تاروت

**إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2023**

تنظم جماعة تاروت يوم 2023/09/04 على الساعة العاشرة صباحاً امتحانات الكفاءة المهنية بمرم جماعة تاروت برسم سنة 2023 لفائدة الموظفين التابعين لميزانية جماعة تاروت والمستوفين للشروط النظامية برسم سنة 2023 وفق ما هو مبين في الجدول اسفله:

ملف الترشيح	شروط وولوج الامتحان	المنصب المعياري بها	إطار الترقية	الإطار الاصني
كود ملفات الترشيحات بملف مصلحة الموظفين بجماعة تاروت في أجل الكفاءة 2023/09/03	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة التقاعدية في الإطار أو الترقية الاصليه في الدية تاريخ اجراء المبرار.	يحدد عدد المنصب الشاربي بشكلها في حدود 30% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.	محرر الدرجة الثانية	محرر الدرجة الثالثة

N° 5483/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE DE TAMELALET

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé dans les bureaux de la commune l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts suivants :

N° A.O	Objet	Caution provisoire	Estimation MO dirham	Date/heure
83/2023	Location du week hebdomadaire Pour l'année 2024	150.000,00 dh Cent Cinquante mille	1.300.000,00	29/08/2023 A 15h00
84/2023	Location de l'abattoir Pour l'année 2024	80.000,00 dh Quatre Vingt mille	500.000,00	29/08/2023 A 15h00
85/2023	Location des parkings suivant : 1-Parking devant de la Municipalité de Tamelet 2-parking devant call Al Boussou 3-parking devant Immeuble Zrikem 4-parking de complexe commercial 5-devant le jardin central 6-devant le Immeuble ELBISSAT 2 sur la route nationale. 7- devant Lotissement ELBAHIA 8-parking près de l'ancien Hammam 9 Parking Devant de Festival Tamelet Pour l'année 2024	30.000,00 (Trois Mille dh)	141.240,00	29/08/2023 A 15h00

Le paiement sera d'une année d'avance pour le fermier.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré depuis le bureau de la Régie de la commune ou être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 9 juin 2014 (14 décembre 2021)

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Régie de la commune,
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit les déposer de façon électronique sur le portail (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article de règlement de consultation, à savoir 1) Dossier Administratif comprenant :
a- La déclaration sur l'honneur,
b- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire En tenant lieu,
2) Dossier Technique comprenant :
a- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a réalisées ou à réaliser desquelles il a participé,
b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été réalisées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité de signataires.
3) Dossier additif
A/ le cahier des prescriptions spéciales signé à la dernière page avec mention manuscrite (lu et accepté) et paraphé sur toutes les pages.
B/ le règlement de consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages.

N° 5482/PA

SOCIÉTÉ MOUZOUNE FRERES LIQUIDATION GRAND STOCK DES PIÈCES DE RECHANGE

La Société Mouzoune Frères SARL, Importateur et distributeur des pièces de rechange pour automobiles et camions, annonce la vente de plusieurs lots des pièces de rechange. Les quantités disponibles ainsi que les caractéristiques techniques sont indiqués dans le cahier des charges.

Les constatations et la visualisation des lots est disponible sur place.

Les intéressés sont amenés à retirer le cahier des charges et faire visite de constatations des lots en question au plus tard le 03 Aout 2023.

Les soumissionnaires intéressés seront amenés à déposer leurs offres d'achat sous pli fermés des lots en question indiqués dans le cahier des charges le 09 Aout 2023 à 10h au siège de la société :

SOCIÉTÉ MOUZOUNE FRERES SARL
HAY TISSIR 2 RUE 2 N°10 CASABLANCA

Contact : 05 22 85 17 51
Une séance d'ouverture des plis publiques se fera sur place.

N° 5486/PA

*** PERLA COS ***

Société A Responsabilité Limitée
RC : 356163

I. Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 juillet 2023, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « PERLACOS-SARL » au capital de 100.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, 578 MAGASIN BD OQBA IBNOU NAFII HAY BAKKA, décident :

- Décision d'augmentation de capital social de 100.000,00 dhs à 300.000,00 dhs par incorporation de 200.000,00 Dhs Soit (Deux Cent Mille dirhams) du compte courant d'associé créditeur.
- Modification corrélatrice des articles 6 & 7 des statuts ;
- La mise à jour des statuts
- Pouvoirs à donner ;

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/07/2023 sous le numéro 879012.

N° 5487/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA - SETTAT
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE CASABLANCA-ANFA
SECRETARIAT GENERAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01 /2023/INDH/PACA/LOT UNIQUE (SEANCE PUBLIQUE)

Le 18 Aout 2023 à 10 H00 il sera procédé, dans le bureau du Secrétaire Général, 4ème étage de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa (Bd Moulay Youssef Casa-

blanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour l'achat de manuels scolaires pour élèves de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2023-2024 dans le cadre du soutien à la scolarisation et à la lutte contre la déperdition scolaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 500,00 DH (Sept mille cinq cent dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 497 615,80 DH TTC (QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE SIX CENT QUINZE DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau 31, 4ème étage, au siège de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5488/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG SG/DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°29/INDH/2023

Le 31 Aout 2023 à 12h45min, il sera procédé, au siège du Secrétaire Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de

prix N°29/INDH/2023 relatif à F :

- ACQUISITION DES MATÉRIELS DE BOULANGERIE ET DE PATISSERIE AU PROFIT DE LA CO-OPERATIVE IDJNANE .

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois-mille Dirhams (3000,00 dhs).

• L'estimation (T.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent un mille neuf cent soixante Dirhams 00 cts (201960,00 dhs).

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la DBM de cette Province.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le président de la commission d'appel d'offres.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit procéder à la Soumission électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation, notamment article 4.

Remarque : Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées.

N° 5489/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT N° 10/INV/2023 - 11/INV/2023

Le 31/08/2023, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix n° :

- 10/INV/2023 : Acquisition du matériel d'enseignement de l'éducation inclusive destiné aux établissements scolaires primaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 11h30.
- 11/INV/2023 : Acquisi-

tion du mobilier d'enseignement de l'éducation inclusive destiné aux établissements scolaires primaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 12h00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DH (Deux mille Dirhams) pour chaque appel d'offres.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- AOO N°10/INV/2023 : 70 848,00 DHS (Soixante-dix mille huit cent quarante-huit Dirhams TTC) ;

- AOO N°11/INV/2023 : 91 080,00 DHS TTC (Quatre-vingt-onze mille quatre-vingts Dirhams TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• déposé électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation pour chaque appel d'offres.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

N° 5490/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMET) à Guelmim; Avenue Al Massira Guelmim à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

Avis d'Appels d'offres

Il sera procédé au siège principale du Centre Régional des métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMET) à Guelmim; Avenue Al Massira Guelmim à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

N°AO	OBJETS	CAUTION PROVISoire	AGREMENT/OUALIFICATION	BUDGET PROVISIONNEL POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
AO 07/2023/CRM GUEM	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOUS-BASSIN SALLE D'ENSEIGNEMENT GENERAL EN ETAGE SUR BORN SALLS INSTANTANES PLUS CAGE SPECIALISEE AU SIEGE PRINCIPAL DU CENTRE REGIONAL DES METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION A GUELMIM	20 000,00 dh Vingt mille dirhams	Secteur : A Qualification: A2 Case : 3	751 986,41 dh TTC sept cent cinquante et un mille quatre-vingt six dh 41 cts	05/09/2023 à 10H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège du Centre Régional de l'Éducation et de la Formation Guelmim Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles (27, 29 et 31) du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leur dossier par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont : celles prévues à l'article 7 du règlement de la consultation

N° 5484/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Kheifra
Province de Beni-Mellal
Secrétariat Général

AVIS RECTIFICATIF ET REPORT

Concernant l'A.O.O n° 10/PRDTS-INDH/2023, publié aux journaux :

- Libération N° 9964 du 8-9/07/2023
- Rissalat Al Oumma N° 12479 du 8-9/07/2023

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis, l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage, et le certificat de qualification et de classification des entreprises BTP concernant l'appel d'offres ouvert N° 10/PRDTS-INDH/2023 relatif aux : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE OULED SAID CENTRE ET FRACTIONS AVISINANTES A LA COMMUNE TERRITORIALE DE OULED SAID L'OUED, PROVINCE DE BENI MELLAL, sont rectifiées et reportée comme suit :

- La date d'ouverture des plis est reportée le : **09/08/2023 à 10 heures.**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.323.203,20 «Trois Million trois Cent vingt Trois Mille deux Cent trois Dirhams, 20CTES ».**
- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
C	C1	Classe 3

Le reste sans changement

N° 5485/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
GROUPE SCOLAIRE
GASTON BACHELARD
PRIVE SARL
Aux termes d'un acte SSP
du 18/07/2023, les asso-
ciés de la société décide
ce qui suit:

- la nomination de M.
AMINE KECHNAOUL ti-
tulaire de la CIN N°
1621116, en qualité de gé-
rant non associé de la so-
ciété pour une durée de
deux années renouvela-
bles par tacite reconduc-
tion.
-M. AMINE KECH-
NAOUI est engagé par sa

signature dans tous les
actes qui engagent la so-
ciété ainsi que la signature
bancaire.
Dépôt légal : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du tribunal de pre-
mière instance de Mo-
hammedia, le 25/07/2023
sous le N°1388.
N° 5495/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE LARACHE

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la
Logistique de Larache porte à la connaissance des candidats que
l'objet de l'appel d'offres n°13/DPETL/lar 2023 : ETUDE DE DEVIATION
DE LA ROUTE REGIONALE 417 AU NIVEAU DU PROJET DE BARRAGE DE AYACHA –
PROVINCE DE LARACHE

Est reporté au 08/08/2023 à 11h .

Le reste demeure sans changement

N° 5491/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED AISSA
COMMUNE SIDI ABED

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : 03/2023

Le **Mardi 22 Aout 2023 à partir de 10h : 00 min** , il sera procédé dans la salle de Réunion de
la commune Sidi Abed , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° :
03/2023 Dont l'Objet :

Travaux d'alimentation des douars des fractions D'OULED AYYAD , de SRAHNA et
de CHORFA à la commune Sidi Abed en eau à partir du réseau de l'office national
de l'eau potable D'El Jadida et de d'autres ressources d'eau .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune Sidi
Abed , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état
www.marchéspublics.gov.ma.

- 1 -Le cautionnement provisoire est fixé VINGT CINQ MILLES DIRHAMS (25 000,00 DHS)
- 2 - L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

**Sept Cent Quatre Vingt Mille Cent Vingt Quatre Dirhams
80 Centimes TTC . (780 124,80 DHS TTC) .**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes
aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la Commune
Sidi Abed ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la
commune Sidi Abed ,
- soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de
la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés
public de l'état : www.marchéspublics.gov.ma
- les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de
classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-
dessous :

Lot	Secteurs	Qualifications exigées	Classes minimales
Lot unique	C	C1	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5493/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis rectificatif

Avis de la consultation architecturale n° 01/CA-BG/2023

Etude architecturale et le suivi des travaux de reconstruction du siège de la
troisième annexe administrative à la ville de Guelmim y compris démolition et
aménagement des locaux FA.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- 1- Les architectes peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau d'ordre de cette Province
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau
précité ;
 - Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début
de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 2- Le reste de l'avis de consultation architecturale est sans changement.

N° 5492/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE D'EL JADIDA
CAIDAT D'OULED AISSA
COMMUNE SIDI ABED

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° : 04/2023

Le **Mardi 22 Aout 2023 à partir de 12h : 00 min** ,il sera procédé dans la salle de Réunion de la
commune Sidi Abed , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres
de prix n° : 04/2023 Dont l'Objet :

OBJET : Travaux d'alimentation des douars de la fraction d'Ouled MOUSSA
à la commune Sidi Abed en eau à partir du réseau de l'office national
de l'eau potable D'El Jadida .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune Sidi
Abed , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état
www.marchéspublics.gov.ma.

- 1 -Le cautionnement provisoire est fixé : VINGT MILLES DIRHAMS (20 000,00 DHS)
- 2 - L'estimation des coûts des dites prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :

**Sept Cent Quarante Cinq Mille Quatre Vingt Dirhams 00 Cts TTC .
(745 080,00 DHS TTC) .**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes
aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la Commune
Sidi Abed ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la
commune Sidi Abed ,
- soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de
la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer électroniquement via la plate -forme du portail des marchés
public de l'état : www.marchéspublics.gov.ma
- les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de
classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-
dessous :

Lot	Secteurs	Qualifications exigées	Classes minimales
Lot unique	C	C1	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5494/PA

SINA PRINT SARL AU
AU CAPITAL DE 100.000,00
DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : 20 Bis,
rue Péronne - Belvédère
-CASABLANCA-
RC N° 209085
--- IF N° 1683316 ---ICE
N° 00217784000069

Transfert de siège social et
augmentation de capital social
+ Refonte des statuts
Par acte S.S.P en date du
24/08/2022 et enregistré à
Casablanca le 13/09/2022,
l'associé unique de la société
= SINA PRINT = SARL AU,
fait les déclarations suivantes :

- Transfert de siège social à
l'adresse suivante : 53, rue de
Péronne - Belvédère - Casablanca ;

- Augmentation de capital
social de 100.000,00 Dhs à
600.000,00 Dhs par incorporation
directe de 500.000,00
Dhs du report à nouveau ;

- Mise-à-jour des statuts ;
Dépôt au Greffe : Les documents
originaux liés à cette
opération ont été déposés au
Greffe du registre de commerce
de Casablanca sous le
n° 872018 le 29/05/2023.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 5498/PA

"FARMING COMPANY"
SARL AU
AU CAPITAL DE 100.000,00
DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: 2 RUE
ABOU HASSAN AL
ACHAARI 4 ETAGE BD
ANFA CASABLANCA
ICE N° 00332842900007
CONSTITUTION D'UNE
SARL à associé unique

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du 20-06-
2023, il a été constitué une société
à responsabilité limitée à
associé unique, dont les caractéristiques
sont les suivantes :
"Dénomination : = FARMING
COMPANY = SARL AU
"Objet : La société a pour
objet :

- Location, exploitation et
gestion des domaines et terrains
agricoles et des fermes.
- Achats, ventes des domaines
et terrains agricoles et des fermes.

- Création, exploitation et
développement d'unités
agro-industrielles et agroalimentaires.

- Réalisation des travaux
d'ingénierie et toutes prestations
nécessaires à la création
d'installations agricoles et industrielles.

- Commercialisation de tous
produits agricoles.

- La fourniture des biens et
services, l'équipement en
matériels agricoles.

- Mise en valeur de terrains
agricoles et établissements
agroalimentaires, agro-industriels.

- Prestation de services.

- Représentation de toute
entreprise étrangère ou nationale
prestataire ou productrice
de matériel ou de composantes
de manière à favoriser le but de la société.

- Acquisitions et la location
pour les besoins de la société
de toutes marques étrangères
et brevets.

- Etude, réalisation, la
conception de tous ce qui
intéresse l'objet ci-dessus désigné.

"Associé :
M.HASSANI RACHID né le
26/09/1971 à CASABLANCA ANFA, demeurant
à 104 BLOC 07 SIDI OTHMAN -
Casablanca, de nationalité
Marocaine, titulaire de la CIN N°
BH130151.
"Siège social: 2 RUE ABOU
HASSAN ALACHAARI 4ème
ETAGE -BD ANFA-CASABLANCA.

"Capital social : Le capital social
est fixé à la somme de
100.000,00 Dirhams, divisé
en 1000 parts de 100 Dirhams
chacune, attribuées à l'associé
unique comme suit :
- M. HASSANI RACHID...
1000 Parts sociales
Soit un total de ... 1000 Parts
sociales
Les parts sociales sont entièrement

libérées et déposées à
la caisse de la société.

"Durée : Quatre-vingt-dix
neuf (99) années.

"Année sociale : Du 1er
Janvier au 31 Décembre.
"Gérance: La société est gérée
et administrée par M.HASSANI
RACHID en sa qualité
de Gérant unique.

La société sera engagée par la
signature du gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué
auprès du tribunal de commerce
de Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION.

N° 5499/PA

"FARMKOM SARL AU
AU CAPITAL DE 100.000,00
DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: 2 RUE
ABOU HASSAN AL
ACHAARI 4 ETAGE BD
ANFA CASABLANCA
ICE N° 00332848400074
CONSTITUTION D'UNE
SARL à associé unique

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du 20-06-
2023, il a été constitué une société
à responsabilité limitée à
associé unique, dont les caractéristiques
sont les suivantes :

"Dénomination : = FARMKOM
= SARL AU

"Objet : La société a pour
objet :

- Location, exploitation et
gestion des domaines et terrains
agricoles et des fermes.

- Achats, ventes des domaines
et terrains agricoles et des fermes.

- Création, exploitation et
développement d'unités
agro-industrielles et agroalimentaires.

- Réalisation des travaux
d'ingénierie et toutes prestations
nécessaires à la création
d'installations agricoles et industrielles.

- Commercialisation de tous
produits agricoles.

- La fourniture des biens et
services, l'équipement en
matériels agricoles.

- Mise en valeur de terrains
agricoles et établissements

agroalimentaires, agro-industriels.

• Prestation de services.

• Représentation de toute
entreprise étrangère ou nationale
prestataire ou productrice
de matériel ou de composantes
de manière à favoriser le but de la société.

• Acquisition et la location
pour les besoins de la société
de toutes marques étrangères
et brevets.

• Etude, réalisation, la
conception de tous ce qui
intéresse l'objet ci-dessus désigné.

"Associé :
M. BOUKIJOUD HASSANE
né le 14/10/1984 à MAARIF
CASABLANCA ANFA, demeurant
RES ASLI IMM
1NR 17 RUE 15 ETG 4 SIDI
MOUMEN CASABLANCA,
de nationalité Marocaine,
titulaire de la CIN N°
BJ67212.

"Siège social: 2 RUE ABOU
HASSAN ALACHAARI
4ème ETAGE -BD ANFA-CASABLANCA.

"Capital social : Le capital social
est fixé à la somme de
100.000,00 Dirhams, divisé
en 1000 parts de 100 Dirhams
chacune, attribuées à l'associé
unique comme suit :

- MBOUKIJOUD HASSANE...
1000 Parts sociales
Soit un total de ... 1000 Parts
sociales

Les parts sociales sont entièrement
libérées et déposées à
la caisse de la société.

"Durée : Quatre-vingt-dix
neuf (99) années.

"Année sociale : Du 1er
Janvier au 31 Décembre.

"Gérance: La société est gérée
et administrée par M. BOUKIJOUD
HASSANE en sa
qualité de Gérant unique.

La société sera engagée par la
signature du gérant unique
Le dépôt légal a été effectué

auprès tribunal de commerce
de Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION.

N° 5500/PA

"GREAT FARM" SARL
AU
AU CAPITAL DE
100.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: 2 RUE
ABOU HASSAN AL
ACHAARI 4 ETAGE BD
ANFA CASABLANCA
ICE N° 00332840500073
CONSTITUTION D'UNE
SARL à associé unique

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du 20-06-
2023, il a été constitué une société
à responsabilité limitée à
associé unique, dont les caractéristiques
sont les suivantes :

"Dénomination : =GREAT
FARM=

"Objet : La société a pour
objet :

- Location, exploitation et
gestion des domaines et terrains
agricoles et des fermes.

- Achats, ventes des domaines
et terrains agricoles et des fermes.

- Création, exploitation et
développement d'unités
agro-industrielles et agroalimentaires.

- Réalisation des travaux
d'ingénierie et toutes prestations
nécessaires à la création
d'installations agricoles et industrielles.

- Commercialisation de tous
produits agricoles.

- La fourniture des biens et
services, l'équipement en
matériels agricoles.

- Mise en valeur de terrains
agricoles et établissements
agroalimentaires, agro-industriels.

- Prestation de services.

- Représentation de toute
entreprise étrangère ou nationale

prestataire ou productrice
de matériel ou de composantes
de manière à favoriser le but de la société.

• Acquisition et la location
pour les besoins de la société
de toutes marques étrangères
et brevets.

• Etude, réalisation, la
conception de tous ce qui
intéresse l'objet ci-dessus désigné.

"Associé :
M. AKRAB ABDELLAH né le
03/06/1973 à RABAT
HASSAN RABAT, demeurant
à 52 RES MIRAMAR
RUE ABDA ETG 5 AIPTT 17
QU CUBA Casablanca, de nationalité
Marocaine, titulaire de la CIN N°
AB98752.

"Siège social: 2 RUE ABOU
HASSAN ALACHAARI
4ème ETAGE -BD ANFA-CASABLANCA.

"Capital social : Le capital social
est fixé à la somme de
100.000,00 Dirhams, divisé
en 1000 parts de 100 Dirhams
chacune, attribué à l'associé
unique comme suit :

- M.AKRAB ABDELLAH...
1000 Parts sociales
Soit un total de ... 1000
Parts sociales

Les parts sociales sont entièrement
libérées et déposées à
la caisse de la société.

"Durée : Quatre-vingt-dix
neuf (99) années.

"Année sociale : Du 1er
Janvier au 31 Décembre.

"Gérance: La société est gérée
et administrée par M.
AKRAB ABDELLAH en sa
qualité de Gérant unique.

La société sera engagée par la
signature du gérant unique.
Le dépôt légal a été effectué
auprès du tribunal de commerce
de Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION.

N° 5501/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUOUNT
CERCLE TAROUOUNT
ANNEXE TAMALOUKT
C.T IMOULASS

AVIS D'ADJUDICATION N°03/C.I/2023 .

Le 31/08/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de M.le Président de la Commune d'IMOULASS une adjudication relatif à l'exploitation temporaire du parc des véhicules et motos de la commune imoulass .

Le dossier d'adjudication peut être déposer au bureau d'ordre de la commune soit le poser devant le président de la commission d'adjudication et avant le commencement de l'adjudication

Le cautionnement provisoire est fixé à 1000.00 DIRHAMS(mille DHS).

Le coût estimatif de l'adjudication de l'exploitation temporaire du parc des véhicules et motos de la commune imoulass .

est à partir du 700.00 DH (sept cent DH).

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents sont comme suit :

*Une demande manuscrit portant la volonté du concurrent de participer à l'adjudication

*Une copie l'égalisée du C I N

* Prix du cautionnement:

*copie de C P S peu être retirer au bureau d'ordre

Le dossier d'adjudication peut être :

□ Soit déposer contre récépissé leurs demande dans le bureau d'ordres de la commune d'imoulass.

□ Soit les remettre au président de la commission d'adjudication au début de la séance et avant le commencement de l'opération .

Pour plus de renseignements, contacter la régie des recettes communales durant les horaires légaux de travail

N° 5496/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2023

(Séance publique)

Le Mardi 22 Août 2023 à 11 H, il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des
plus offertes à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux Travaux de réalisation des ralentisseurs de
vitesse dans le territoire de la Commune Dar Bouazza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar
Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35.000,00 DHS (TRENTE-CINQ MILLE DHS TTC).

➤ L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage : 2.015.797,20 DHS TTC (DEUX MILLIONS QUINZE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT DIRHAMS ET VINGT-CENTIMES TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,29 et 31du décret n° 2.12.349 du 05 Joumada I 1434(28 Mars 2013) relatif aux
marchés publics et conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982
21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des
marchés publics et des garanties pénales.

➤ Les concurrents doivent déposer le pli par voie électronique dans le portail des marchés publics.

POUR LE DOSSIER TECHNIQUE

1. les concurrents installés au Maroc
Pour les concurrents installés au Maroc, ils doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du
certificat d'agrément dans les domaines suivants :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
B TRAVAIL ROUTIER ET VORRE URBAINE	B ASSISSES TRAITES ET ENROBES A CHAUD	Classe 4

2. les concurrents non installés au Maroc
Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir les pièces justificatives prévues par
l'article-9 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 5497/PA

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE FINANCES
ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N°10274/PC

Le 20/09/2023 à 9 heures, Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation des :

• Tranche Ferme : Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS)

• Tranche Conditionnelle n°1 : Etudes d'Avant-Projet Détaillé et de Projet (APD/PRO)

• Tranche Conditionnelle n°2 : Etudes d'exécution Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précises dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 961 200,00 DH

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est de 64 080 000,00 DH TTC, détaillée comme suit :

- Tranche Ferme : 35 196 000,00 TTC

- Tranche Conditionnelle 1 : 16 944 000,00 TTC

- Tranche Conditionnelle 2 : 11 940 000,00 TTC

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 Jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation.

N° 5502/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceïma
Délégation Provinciale de la Santé et de la protection sociale
Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2023 du 23/08/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 23/08/2023 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, Avenue Abdelkhalék Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour :

Achat du matériel technique de rééducation destiné au centre régional de médecine physique et de rééducation à Tétouan.

Lot n°1 : Matériel de kinésithérapie.

Lot n°2 : Matériel d'appareillage orthopédique.

Lot n°3 : Matériel d'ergothérapie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- LOT n° 1 : Deux mille dirhams (2.000,00dh)

- LOT n° 2 : Deux mille cinq cent dirhams (2.500,00dh)

- LOT n° 3 : Trois mille cinq cent dirhams (3.500,00dh)

L'estimation du coût des fournitures établies par l'administration est détaillée comme suit :

Lot n° 1 : cent quatre-vingt quatre mille six cent vingt-huit dirhams et 40 cts TTC. (184 628,40dh TTC)

Lot n° 2 : deux cent dix-neuf mille six cent dix-huit dirhams TTC (219 600,00 TTC)

Lot n° 3 : trois cent vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-sept dirhams et 29 cts TTC (323 387,29 TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20mars2013).

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

La documentation technique exigée pour le lot n°1 et lot n°2 par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan au plus tard le 18/08/2023 avant 15h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5503/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Chichaoua

**Cercle Mejjat
Caïdat Douzirane
Commune Douzirane
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N° 02/2023

Le 29/08/2023 à 11 heures du matin, il sera procédé en séance publique dans la salle des réunions De La Commune Douzirane, à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux :

TRAVAUX De Construction D'un Mur De Clôture De Cimetièrre Au Douar Adouz- Le dossier d'appel d'offres peut être :

* Soit retiré du service technique relevant du siège De La Commune Douzirane

* Soit téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ; la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 ; 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Le dossier d'appel d'offres peut être :

* Soit envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à la Président De La Commune Douzirane

* Soit déposé contre récépissé au bureau Technique de la C.T Douzirane

* Soit remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance Tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis.

* Soit transmis par voie électronique au compte de maître d'ouvrage

- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 4 du règlement de la consultation

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Cinq mille dirhams (5 000,00)DH

- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à :

*Quatre vingt quinze mille deux cent vingt six dirhams 95226,00Dhs

N° 5504/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TETOUAN
RERCLE DE TETOUAN
CAIDAT DE BENI
HASSAN
COMMUNE .T.
AL HAMRA
APPEL D'OFFRE OUVERT**
N° : 01/2023

Le : 24/08/2023 à 11 h du matin , il sera procédé, dans le bureau de président de la commune Al Hamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'aménagement D'une Piste Allant De Imer-zouken Au Douar Al Mah-rach (Bettara) à la Commune .T. Al Hamra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune .T. Al Hamra ROUTE NATIONALE N° : 2 VERS CHEPCHAOUEN -CAI-DAT DE BENI HASSAN- et peut également être aussi téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie

postal aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada aloula 1434 (20 Mars 2013).

Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à 15.000,00 Dhs ; (Quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme TTC de : Trois Cent Soixante Quinze Mille Deux Cent Quatre DH . (375.204 ,00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 précité

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de président

- soit les remettre au bureau recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 8 du règlement de consultation .

N° 5505/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULE-
MANE
COMMUNE DE MISSOUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**
N°05/CM/2023

Le 22 Août 2023 à 10 :00 h , il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Missour, Province de Boulemane , à l'ouverture des plis relatifs aux travaux d'aménagement bâtiments communaux à la commune de Missour ,Province de Boulemane; cet appel d'offres est réparti en Deux Lots comme suit :

• Lot N°1 : travaux d'aménagement bâtiments communaux -Aménagement intérieur à la Commune de Missour.

• Lot N°2 : travaux d'aménagement bâtiments communaux-Aménagement extérieur à la Commune de Missour.

Le dossier peut être retiré au bureau des marchés à la commune, il peut également être téléchargé, à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

- Lot N°1 :Douze Mille Dirhams (10.000,00 dhs).

- Lot N°2 : Neuf Mille Dirhams (12.000,00 dhs).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Quatre Cent Dix Mille Sept Cents Dirhams 00 cts (410 700,00DHS).

- Lot N°2 : Quatre Cent Quarante Quatre Mille Quatre Cents Quatre Vingt-dirhams 00 cts (444 480,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation .

• N.B : Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à l'original .

N° 5506/PA



Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A. »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/08/12/2023	PRESTATION DE GARDIENAGE DE LA REPUBLICAINE AM SEBA	Le 22/08/2023 à 11 heures	8000,00DH	383 905 ,44 DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

- Les soumissionnaires peuvent :
- faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
 - Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
 - Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma



© 2023 Imprimé au capital de 40 000 000 DH - CASV BAÏA - 91 150000 - RC 160000 - Patente 34171007
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Cas Baïa Cas Baïa Cas Baïa

N°073/PC

NADOR DES COMPTES LIQUIDATION

I) Aux termes des décisions Extraordinaires en date 13/07/2023, l'associé unique de la Société dite : « SOUTH MED » A décidé de :

- L'examen et approbation du compte de liquidation,
- De donner quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- La constatation de la clôture de liquidation.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T. de Première Instance de Nador le 25/07/2023, sous le N° 6220.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 5507/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/06/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "AGGLO MEDIA" S.A.R.L.
Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Les associés :
- Mr. YOUSSEF HAMDAD, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mr. HAMZA MABROUK, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :
- ACHAT ET VENTE DE MATERIAUX ET PRODUITS DE CONSTRUCTION;

- TRAVAUX DIVERS ;
- IMPORT ET EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. YOUSSEF HAMDAD ET Mr. HAMZA MABROUK.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 00878888 RC N° 591337.

N° 5508/PA

«LA SULTANA DE L'ATLAS» S.A.R.L.

I - CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Marrakech le 14/12/2001, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION
«LA SULTANA DE L'ATLAS» S.A.R.L.

OBJET
La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, directement par ses propres moyens ou par

voie de sous-traitance :
- La promotion, la construction et la gestion immobilière.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles de favoriser le développement de la société SIEGE SOCIAL
QUARTIER DE LA KASBAH, DERB AGADIR N° 7 MEDINA MARRAKECH.

DUREE
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés proportionnellement à savoir :

* Mr GIRODET JEAN MICHEL ROBERT 500 Parts
* Mme BOIRET MARTINE DANIELLE HUBERTE 500 Parts
Soit au total Mille parts 1000 parts

GERANCE
La gérance est confiée à Mr GIRODET JEAN MICHEL ROBERT pour une durée illimitée. Par

contre, pour tous retraits bancaires, les deux associés peuvent agir séparément.

ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.

II - DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 03/01/2002, sous le numéro 16830.

Pour extrait et mention

N° 5509/PA

Constitution
Au terme d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : EL JEDDI GOODS DISTRIBUTION

2- Forme juridique : SARL AU

3- Objet de la société : IMPORTATION EXPORTATION

4- Siège social : 4, RUE NOUVALE, LOT 4 SECTEUR 17 BLOC I, HAY RIAD RABAT

5- Capital social : Le capital social est de 70.000,00 DHS

6- Gérance : Mme EL OUBHOUNI LINA comme gérante de la société
Le dépôt de registre de commerce a été effectué au CRI de RABAT le 20/07/2023 sous le N° 170139.

N° 5510/PA

Cession des parts et modifications statutaires

Suivant décision de l'associé unique de la société « SOUHA LIVING » SARL d'associé unique au capital de 100.000,00 dhs, sise à : 67, rue Chevalier Bayard Efg. 5 n°16 Casablanca, a notamment décidé ce qui suit :

1- Cession de parts : La cession de la totalité des parts sociales de M. Mohamed Souhail, soit 1.000 parts en faveur de M. Nawfel Mahrazi.

2- Modification des articles 6, 7 et 8 des statuts

3- La démission de l'ancien gérant unique M. Mohamed Souhail

4- La nomination de M. Nawfel Mahrazi gérant unique de la société et modification de l'article 17 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro : 879022.

N° 5511/PA

Cession des parts et modifications statutaires

Suivant décision de l'associé unique de la société « STE TAZGHADRI-SARL » d'associé unique au capital de 100.000,00 dhs, sise à : 67, rue Chevalier Bayard Efg. 5 n°16 Casablanca, a notamment décidé ce qui suit :

1- Cession de parts : La cession de la totalité des parts sociales de M. El Hassan Belkaouali, soit 1.000 parts en faveur de M. Jawad Boukhrissa.

2- Modification des articles 6, 7 et 8 des statuts

3- La démission de l'ancien gérant unique M. El Hassan Belkaouali

4- La nomination de M. Jawad Boukhrissa gérant unique de la société et modification de l'article 17 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro : 879021.

N° 5512/PA

Augmentation du capital social et modifications statutaires

Suivant décision de l'associé unique de la société « CODIMATRA » au capital de 100.000,00 dhs, sise à : Bd Chefchaoumi Ang Brou Badis Résidence Robert B 5ème étage n° 19 Ain Sbaa Casablanca, a notamment décidé ce qui suit :

1- Augmentation du capital social d'une somme de 1.900.000,00 dhs pour le porter de 100.000,00 dhs à 2.000.000,00 dhs par compensation des créances du compte courant.

2- Modification des articles 6 et 7 des statuts
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro : 878874.

N° 5513/PA

Cession des parts et modifications statutaires

Aux termes d'un acte sous seing privé, les associés de la société « DOMINOPACK » SARL au capital de 100.000,00 DHS, dont le siège social est fixé à : MABROUKA MOKHTAR SOUSI RUE 13 N° 38 Casablanca, ont décidé ce qui suit :

1- La cession des parts : La cession des parts sociales de Mme IMANE KHTIBARI, soit 333 parts sociales en faveur de Mme KHADIJA SEBBAR

2- La transformation de la société de SARL à SARL d'associé unique.

3- La renomination de Mme KHADIJA SEBBAR gérante unique de la société, l'article 17 reste sans modification.

4- Modification des articles 1, 6, 7 et 8 des statuts. Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro : 878873.

N° 5514/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CAIDAT N'KHAÏLA LAKHZAZRA
COMMUNE LAKHZAZRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023

Le mercredi 06/09/2023 A 10H00, il sera procédé dans le bureau du président de la commune de Lakhazra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABRI AU CENTRE KASBAT OD HADA LAKHZAZRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la commune de Lakhazra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations est fixé à la somme de : Quatre Cent Vingt Mille Neuf Cent Quatre Vingt-huit Dirhams (422.988,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.

N° 5515/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale de Rabat

Délégation de Rabat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/DDE-RABAT/2023

Le 12 septembre 2023 à 10 heures, il sera procédé, au Siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat, sis à 2, Avenue MY Hassan, Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant la réalisation des prestations topographiques dans le ressort territorial de la Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Siège

de la Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat sis à, Avenue MY Hassan, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille (10.000,00) dirhams.

L'estimation annuelle du coût de la prestation est fixée à la somme de :

- minimum annuel : Trois cent dix-huit mille (318 000,00) dirhams TTC.

- maximum annuel : Cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante (585 960,00) dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1- Soit déposés par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'article 6

de l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 ;

2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat ;

3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau du Délégué des Domaines de l'Etat de Rabat sis au siège de la Délégation des Domaines de l'Etat de Rabat situé à, Avenue MY Hassan, Rabat;

4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 5516/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL

Avis RECTIFICATIF

de l'A.O.O N° 30/2023/INDH

Le gouverneur de la province de El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°30/2023/INDH relatif à l'Acquisition de fournitures de bureau au profit des organes de gouvernance de l'INDH province el Jadida.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille dirhams (3.000,00 dirhams).

N° 5517/PA

Le MAS présente son nouvel entraîneur, Tarik Sektioui



Le Maghreb Association Sportive (MAS) de Fès a présenté, mardi, son nouvel entraîneur, l'ancien international marocain Tarik Sektioui.

M. Sektioui qui vient de se séparer de l'Union sportive de Touarga (UTS), succède à son compatriote Omar Hassi qui avait pris les rênes des Jaune et Noir en avril dernier.

Intervenant lors d'une conférence de presse tenue à cette occasion, le président du MAS, Ismail Jamaï, a souligné que l'engage-

ment de Tarik Sektioui "cadre avec la nouvelle vision de développement du club fassi, qui nourrit de grandes ambitions pour l'avenir".

M. Jamaï a annoncé, dans ce cadre, le lancement en août prochain des travaux de construction de l'académie de football du MAS, "un projet qui sera réalisé selon les normes internationales".

De son côté, Tarik Sektioui a décliné sa vision pour le club pour les trois prochaines

années, soulignant que son staff "aura pour mission de former une équipe plus organisée, structurée et compétitive, capable de rivaliser avec les grandes équipes".

Le nouvel entraîneur du MAS a appelé "l'ensemble des composantes du club à adhérer à cette vision et à travailler main dans la main pour un meilleur avenir", se disant déterminé "à accompagner le club de sa ville natale et à redorer son blason sur les plans national et continental".

Futsal

Double confrontation amicale Maroc-Roumanie

L'équipe nationale de futsal disputera deux matchs amicaux face à la Roumaine, les 7 et 9 août prochain.

Ces deux matchs amicaux s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale de futsal aux prochaines échéances, a indiqué la Fédération Royale marocaine de football dans un communiqué publié mardi sur son site internet.

A cet effet, le sélectionneur national Hicham Dguig a convoqué 22 joueurs en prévision de ces deux rencontres.

Ci-après la liste des joueurs convoqués : Abdelkrim Anbia (Sagr Agadir), Réda Khyari (Lukos Ksar El Kébir), Driss Rayes Fenni (Chabab Mohammedia), Bilal Bakkali (Etoile Lavalloise - France), Anas Ayane (Riviera Navara - Espagne), Soufiane Bourite (FC Kimi - Finlande), Soufiane Mesrar (Etoile Lavalloise - France), Saad Knia (Chabab Mohammedia), Othmane Boumzo (Chabab Mohammedia), Youssef Jaouad (Chabab Mohammedia), Ismail Amzal (Sagr Agadir), Mohamed Nassif (Chabab Mohammedia), Hamza Mimoun (Levante Deportivo - Espagne), Mohamed Chrido (Khabbazate Kénitra), Khalid Bouzid (Sala Garcia - Espagne), Anas Daheni (Chabab Mohammedia), Anas Bakkali (Etoile Lavalloise - France), Yassine Salhi (Association sportive de Martil), Mohamed Kamal (Fath Settati), Soufiane Chaaraoui (Lille Métropole - France), Othmane Idrissi (Lukos Ksar El Kébir) et Ayoub Al Addad (Sagr Agadir).

Divers

Golf

La Fédération Royale marocaine de golf (FRMG) organise en coopération avec la Fédération arabe de la discipline le 42e championnat arabe des amateurs hommes, du 27 au 29 juillet au Casa Green Golf. Le Casa Green Golf abritera également le premier championnat arabe professionnel du 1er au 4 août prochain, a indiqué la FRMG dans un communiqué.

Aviation légère et sportive

La Fédération Royale marocaine de l'aviation légère et sportive organise les compétitions de la Coupe du Trône et la première manche du championnat national de vol à voile et de la Coupe du Trône de vol à voile à moteur pour la saison 2023.

Ces compétitions, qui prendront fin le 29 juillet, se déroulent à l'aéroport de Sidi Ifni parallèlement au Festival de la culture, des arts et des sports de la ville, dans le cadre des célébrations de la Fête du Trône, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Athlétisme

La Fédération Royale marocaine d'athlétisme tiendra, le 28 juillet, son assemblée générale ordinaire électorale pour la saison 2021-2022, à son siège à Rabat. Cette assemblée générale, qui débutera à partir de 16h00, comprend l'examen du procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que l'examen et l'approbation des rapports financier et moral.

Cette assemblée portera également sur le projet de budget de la Fédération pour 2023, ainsi que l'élection des membres du bureau directeur de l'instance fédérale.

Classement UCI

Le Maroc détrône l'Afrique du Sud et se hisse au 2^{ème} rang africain

La sélection marocaine de cyclisme s'est maintenue à la 26^{ème} place mondiale du classement de l'Union cycliste internationale (UCI), détrônant ainsi l'Afrique du Sud du 2^{ème} rang africain.

Selon le dernier classement de l'UCI, publié mardi sur son site web, l'équipe nationale de cyclisme occupe la 26^{ème} place à l'échelle africaine "UCI-Africa Tour" avec 1.724 points, derrière l'équipe érythréenne, première en Afrique et 19^{ème} à l'échelle mondiale avec 3.499,24 points.

La sélection sud-africaine de cyclisme a reculé d'une place, occupant désormais le 3^{ème} rang africain (27^{ème} mondial), avec 1.480,57 points.

S'agissant du classement des équipes continentales, l'équipe marocaine "Sidi Ali Unlock", qui compte dans ses rangs des cyclistes de différentes nationalités, occupe la première place avec 194

points, suivie de l'équipe "May Stars", 2^{ème} avec 90 points, et de l'équipe angolaise "Bai Sicasal Petro Luanda" (50 points).

Deux coureurs marocains figurent dans le Top 10 africain (UCI-Africa Tour), à savoir Achraf Ed-Doghmi (4^{ème}, 535 points) et Adil El Arbaoui (7^{ème}, 390 points).

Par ailleurs, l'équipe nationale de cyclisme (hommes et dames) prendra part à la neuvième édition des Jeux de la francophonie, prévue à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), du 28 juillet au 6 août, avec la participation de 3.500 sportifs représentant 42 pays.

L'équipe marocaine de cyclisme, composée de 14 membres, compte dans ses rangs les meilleurs cyclistes nationaux féminins et masculins de moins de 23 ans.

Open international G2 de taekwondo à Dakar

Le Maroc remporte 7 médailles

La sélection marocaine de taekwondo a remporté 7 médailles dont deux d'or à l'Open international G2 de taekwondo organisé les 24 et 25 juillet dans la capitale sénégalaise Dakar.

Ainsi, les deux médailles d'or ont été remportées par Fatima Zahra Aboufirass (+73 kg) et Oumaima Boumah (-73 kg), alors que Sakina Saheb (-46 kg) a rafilé la seule médaille d'argent.

Les quatre médailles de bronze sont venues aux athlètes Faisal Saidi (-68 kg), Ouassfi Abdelbasset (-68 kg), Youssef Bouatiriss (-80 kg) et Hatim Barhou (-54 kg).

Cette compétition a vu la participation du pays hôte, le Sénégal, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire et de l'Égypte.

L'équipe nationale était dirigée au cours de cette compétition de niveau G2 par MM. Abdelkader Zroui et Issam Cherroubi.

Assemblée de la Fédération

La Fédération Royale marocaine de taekwondo tiendra, le 6 août prochain, son assemblée générale ordinaire, pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022, à la salle de réunion de l'Institut Royal Prince Moulay Rachid de formation des cadres à Salé.

L'ordre du jour de cette AGO comprend l'examen et l'approbation des rapports financier et moral, ainsi que le prochain budget de l'instance fédérale et le procès-verbal de la dernière assemblée générale.



Coup d'envoi aujourd'hui de la Coupe arabe des clubs

Al Sadd, première épreuve des Rouges



C'est aujourd'hui en Arabie Saoudite que débiteront les péripéties de la Coupe arabe des clubs champions. Pour l'édition 2023, la formule de la compétition a changé et se veut plus attractive, en optant pour un tournoi final regroupant seize clubs répartis sur quatre groupes.

Le football national sera doublement représenté dans ce concours copieusement doté en millions de dollars. Et ce sont les deux grosses équipes casablancaises, le Wydad et le Raja, tenant du titre qui seront de la partie, tous deux animés de la volonté de faire un bon parcours et pourquoi pas aller jusqu'au bout, en dépit du standing des autres formations engagées.

Et c'est le WAC qui devra faire son entrée en lice en premier, en donnant la réplique cet après-midi à 14h00 à l'équipe qatarie d'Al Sadd. Un match inaugural du groupe B que les Rouge et Blanc, sous la houlette de leur nouveau coach Adil Ramzi, sont sommés de bien négocier en vue d'envisager la suite des débats dans de bonnes dispositions. Et la suite ne sera pas une mince affaire du fait qu'ils auront à croiser le fer le 30 courant avec les Libyens d'Al Ahli Tripoli, avant d'affronter Al Hilal d'Arabie Saoudite, club qu'ils avaient déjà rencontré à l'occasion du dernier Mondial des clubs disputé au Maroc.

Pour Adil Ramzi, la préparation, une fois sur place, s'est déroulée dans de parfaites conditions, soulignant par là même que le club fera tout son possible pour réaliser une bonne performance lors de cette Coupe arabe dont le vainqueur emportera la coquette somme de 6 millions de dollars.

En ce qui concerne le Raja, logé dans la poule D, il entamera ce vendredi à 14 heures son parcours face aux Algériens de Chabab Belouizdad, club managé par le Belge Sven Van Denbroeck qui était aux commandes du WAC en fin de saison écoulée.

Les Verts, qui cherchent un départ sur de bonnes bases dès ce tournoi, sachant qu'ils ne dis-

puteront pas la compétition africaine la saison prochaine, auront à cœur de jouer à fond leurs chances et cela passe par ce premier match avant d'affronter le 31 de ce mois le club d'Al Koweït et le 3 août les Emiratis d'Al Wehda.

Pour ce qui est des deux autres groupes, la poule A renferme le CS.Sfaxien de Tunisie, Al Shorta d'Irak, l'Espérance de Tunis et Al Ittihad

d'Arabie Saoudite. Quant à la poule C, elle est composée de l'Union sportive Monastirienne de Tunisie, du Zamalek d'Egypte, d'Al Nassr et d'Al Shabab d'Arabie Saoudite.

Les deux premiers de chaque groupe décrocheront leurs billets pour le tour des quarts de finale.

Mohamed Bouarab

Programme de la phase de groupes:

27 juillet :

Groupe A

Club Sportif Sfaxien (Tunisie) vs Al Shorta (Irak) à 16h00

Espérance de Tunis (Tunisie) vs Al Ittihad (Arabie Saoudite) à 20h00

Groupe B

Al Sadd (Qatar) vs Wydad de Casablanca (Maroc) à 14h00

Al Ahli Tripoli (Libye) vs Al Hilal (Arabie Saoudite) à 18h00

28 juillet :

Groupe C

Union Sportive Monastirienne (Tunisie) vs Zamalek (Egypte) à 16h00

Al Nassr (Arabie Saoudite) vs Al Shabab (Arabie Saoudite) à 20h00

Groupe D

Chabab Riadhi Belouizdad (Algérie) vs Raja de Casablanca (Maroc) à 14h00

Al Koweït (Koweït) vs Al Wehda (Emirats Arabes Unis) 18h00

30 juillet :

Groupe A

Espérance de Tunis (Tunisie) vs Al Shorta (Irak) à 16h00

Club Sportif Sfaxien (Tunisie) vs Al Ittihad (Arabie Saoudite) à 20h00

Groupe B

Wydad Casablanca (Maroc) vs Al Ahli Tripoli (Libye) à 14h 00

Al Hilal (Arabie Saoudite) vs Al Sadd (Qatar) à 18h00

31 juillet :

Groupe C

Zamalek (Egypte) vs Al Shabab (Arabie Saoudite) à 16h 00

Union Sportive Monastirienne (Tunisie) vs Al Nassr (Arabie Saoudite) à 20h 00

Groupe D

Chabab Riadhi Belouizdad (Algérie) vs Al Wehda (Emirats Arabes Unis) à 14h 00

Raja de Casablanca (Maroc) vs Al Koweït (Koweït) à 18h00

02 août :

Groupe A

Espérance de Tunis (Tunisie) vs Club Sportif Sfaxien (Tunisie) à 16h 00

Al Ittihad (Arabie Saoudite) vs Al Shorta (Irak) à 16h00

Groupe B

Al Hilal (Arabie Saoudite) vs Wydad de Casablanca (Maroc) à 14h00

Al Sadd (Qatar) vs Al Ahli Tripoli (Libye) à 14h00

03 août :

Groupe C

Union Sportive Monastirienne (Tunisie) vs Al Shabab (Arabie Saoudite) à 16h00

Zamalek (Egypte) vs Al Nassr (Arabie Saoudite) à 16h00

Groupe D

Raja de Casablanca (Maroc) vs Al Wehda (Emirats Arabes Unis) à 14h00

Al Koweït (Koweït) vs Chabab Riadhi Belouizdad (Algérie) à 14h00

Championnat du monde de football scolaire

Résultats des matchs de mardi

Ci-après les résultats des matchs de la 2e journée du Championnat du monde de football scolaire (Maroc-2023), disputés mardi.

Le Maroc en tant que pays organisateur est représenté par 2 équipes de filles et 2 équipes de garçons.

A l'issue du tirage au sort de cette compétition, l'équipe scolaire marocaine des garçons (A), a été logée dans le groupe C, avec l'Angleterre (B), le Mexique (B) et le Bénin, tandis que la sélection nationale (B) évolue dans le groupe G, aux côtés de la Tchèque, du Pérou et du Nigeria.

Chez les filles, l'équipe nationale (A) évolue dans le groupe D avec l'Ouganda, le Chili et l'Angleterre, tandis que la sélection (B) est logée dans le groupe C avec le Brésil, le Kirghizistan et le Mali.

- Garçons

Groupe A

France..... Ouganda (B) 3-1

Chili (B)..... Népal 19-0

Groupe B

Brésil Arabie Saoudite (A) 1-0

Mexique (A)... Guinée 0-5

Groupe C

Maroc (A)... Mexique (B) 9-0

Angleterre (B)... Garçons 0-3

Groupe D

Chine (B)..... Ukraine 3-3

Groupe E

Qatar..... Chine (A) 3-1

Groupe F

Chili (A) Chine Taipei 2-0

Angleterre (A)..... Bahreïn 0-0

Groupe G

Maroc (B) Nigeria 0-0

Groupe H

Bulgarie..... Libye 0-0

- Filles

Groupe A

Chine (A).... Chine Taipei 2-0

Chine (A).....Niger 5-1

Niger..... Gambie 1-5

Allemagne Gambie 1-1

Groupe B

Chine (B) Guinée 0-0

Chine (B) Ukraine 4-0

Ukraine..... Burkina Faso 1-3

France..... Burkina Faso 3-1

Groupe C

Maroc (B) Mali 0-8

Brésil Kirghizistan 4-0

Groupe D

Ouganda..... Angleterre 5-1

Maroc (A)...Chili 13-0

Tirage au sort de la LDC et de la Coupe de la CAF

LES FAR affrontera les Togolais d'ASKO Kara pour le compte du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, prévu en août prochain, selon le tirage au sort qui a eu lieu mardi au Caire.

Le deuxième représentant du Maroc en C1, le Wydad de Casablanca, exempté du tour préliminaire, jouera le tour suivant contre le vainqueur de la confrontation Génération Foot (Sénégal)/Hafia FC (Guinée).

En cas de qualification, les Militaires croiseront le vainqueur du match Etoile Sportive du Sahel (Tunisie)/CS Constantine (Algérie).

Douze fédérations nationales participent avec deux équipes chacune à la nouvelle sai-

son de la C1, à savoir l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo, l'Angola, le Soudan, la Libye, la Guinée, la Tanzanie et le Nigeria.

Il a été également procédé au tirage au sort des premier et deuxième tours préliminaires de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Le Maroc est représenté dans cette compétition par le FUS de Rabat et la Renaissance sportive de Berkane (RSB). Au premier tour préliminaire, le FUS affrontera le club béninois de FC Loto. Le match aller aura lieu entre les 18, 19 et 20 août prochain, et le retour est prévu entre les 25, 26 et 27 du même mois. En cas de qualification, le FUS jouera

contre l'équipe algérienne de l'USM.

Quant à la RSB, elle débitera sa campagne au deuxième tour de qualification face au vainqueur du match opposant l'Olympique Chef d'Algérie à Pendel Enchantress du Nigeria.

Le match aller est prévu entre les 15, 16 et 17 septembre prochain, tandis que le retour aura lieu entre les 29 et 30 du même mois.

Un total de 52 équipes de 41 fédérations participent à la Coupe de la Confédération cette saison. Quatre clubs ont été exemptés du premier tour préliminaire, selon leur classement et les résultats obtenus lors des dernières éditions des compétitions africaines interclubs.